

Rapport annuel



Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

2019





Sommaire

Autour de l'année 2019	p 2-3	Notre filiale EBICS Co	p 42-43
Missions et organisation	p 4-9	EBICS Co.....	p 42
Nos missions et notre organisation.....	p 4-5	Working Group EBICS.....	p 43
Nos adhérents dans nos instances.....	p 6-7	Les rencontres du CFONB	p 44-47
Le séminaire ISO.....	p 8	Autour des 2 évènements de l'année.....	p 44-47
Le secrétariat du CFONB.....	p 8	Autres contributions	p 48-49
Le site internet du CFONB.....	p 9	AFEPAME.....	p 48
Autour des Pôles	p 10-11	AMAF.....	p 48
Les organes de fonctionnement.....	p 10	IEOM.....	p 49
Les 4 Pôles du CFONB au 31/12/2019.....	p 11	OPT de Polynésie Française et de Nouvelle Calédonie.....	p 49
L'activité des Pôles en 2019	p 12-39	Autour de la communication	p 50-52
 Instruments de paiement.....	p 12-19		
 Standards et évolution numérique.....	p 20-27		
 Contributions transverses.....	p 28-33		
 Réglementation et conformité.....	p 34-39		
Les communications 2019 du CFONB.....	p 40-41		



Le mot de la Présidente



Narinda You
Présidente

Chers amis,

C'est avec un grand plaisir que je prends le relais de Yannick Chagnon, votre précédent Président, pour vous écrire ces quelques mots introductifs à notre rapport annuel 2019.

Cependant, au moment d'écrire ces lignes, notre pays, à l'instar de l'ensemble de la communauté mondiale, se prépare à lutter contre une crise sanitaire inédite. Les effets à court et moyen termes seront sans aucun doute prégnants, structurants. Nul ne peut en mesurer l'ampleur, cependant de nouveaux défis vont surgir, et ils nécessiteront un investissement sans faille de nous tous. Mon propos est de suspendre le temps pour ce rapport, de revenir sur cette année riche en travaux, réflexions et évolutions. Chaque période se nourrissant de la précédente, les événements difficiles que nous vivons aujourd'hui puiseront sans aucun doute les éléments nécessaires pour rebondir avec encore plus de forces, demain.

Ce n'est pas une surprise, mais cette année encore l'activité des groupes de travail a été dense en contribuant à la diffusion de quarante cinq communications CFONB. Cette introduction ne permet pas d'évoquer les multiples travaux réalisés au quotidien par les experts du CFONB. Je souhaite en premier lieu les remercier pour leur contribution active, les assurant de notre estime.

Je vous invite à prendre le temps de découvrir en détail l'ensemble des sujets traités. La contribution à l'action interbancaire est considérable ; cette force puise sa puissance dans l'action collective, un atout à préserver.

Parmi nos contributions, en voici une liste loin d'être exhaustive, illustrant néanmoins le panel varié de notre contribution à la fois pour l'industrie bancaire, l'administration publique et bien entendu la clientèle :

- Le CFONB a été actif dans les travaux du Comité National des Paiements Scripturaux. Présidée par la Banque de France, cette instance regroupe des représentants de l'administration publique, des prestataires de paiement, des représentants de la demande et des utilisateurs. Nos experts ont pu apporter leurs contributions dans les différents groupes de travail constitués. Nous avons également le privilège d'avoir la charge du groupe de travail n° 3 sur le thème « Facturation électronique et dématérialisation », dont les travaux ont été initiés début 2020.
- Dans le cadre de notre mission de coordination et de concertation avec les organismes publics nationaux, nous avons finalisé la dématérialisation des saisies administratives à tiers détenteur, fait évoluer le socle d'harmonisation des termes des opérations courantes, et en collaboration avec le CCSF et les créanciers, trouver des solutions pour traiter la représentation des prélèvements impayés.
- Dans le cadre de l'évolution du protocole EBICS, de nouvelles fonctionnalités seront prochainement disponibles avec EBICS 3.0, fruit d'un travail intense de l'EBICS working group. Par ailleurs, un nouvel actionnaire doit rejoindre la société en mai 2020, marquant ainsi la pertinence de notre initiative, lancée en 2015.
- Enfin, les travaux internationaux sont également au cœur de nos missions, avec les groupes de travail miroirs de l'European Payment Council qui, tout en assurant la maintenance des schémas existants dont le « SCT Inst » se pencheront en 2020 sur un nouveau schéma « Request To Pay », l'actualisation en 2019 de tous nos guides d'utilisation du standard ISO 20022, et enfin le dernier groupe de travail lancé fin 2019 sur un sujet incontournable pour un fonctionnement optimisé de nos processus relatif au « règles de transposition en adresse structurée en ISO 20022 ».



Par ailleurs, notre activité de Bureau de Normalisation de la profession bancaire a été marquée par deux événements majeurs. En mai 2019, nous avons accueilli à Paris pendant une semaine les experts du TC68, avec un succès unanimement exprimé par les nombreux participants de 22 pays, représentant tous les continents. Par ailleurs, les efforts réalisés pour mettre en place un nouveau système de management de la qualité ont été récompensés par le renouvellement de notre agrément pour 3 ans par le ministère de l'économie et des finances.

Enfin, même si pour des raisons conjoncturelles nous aurons moins occupé le domaine de la communication cette année, avec deux ateliers thématiques, notre ambition est bien de pérenniser cette bonne pratique dans les mois à venir.

Je saisis l'occasion de ce message pour remercier également l'accompagnement de l'équipe du secrétariat, ce dernier ayant connu quelques changements cette année tout en veillant à minimiser par leur engagement les impacts au niveau des adhérents et des nombreux contributeurs.

En espérant que ce rapide survol vous incitera à compulsier cet ouvrage, je vous en souhaite une bonne lecture.

0100
0101
1011
0100
0101
1001

1100
1011
0101
0100
1011
0101
0100
0101
1011
0101
1100
1100
1011
0101
0100
0101
1011
0101
0100
0101
1011
0101
0100
0101

010

1100
1011
0101
0100
0101
1011
0101
0100
0101
1011
0101
0100
1100
1011
0101
0100
1100
1011
0101
1100
1011
0101
0100
0101
1011
1011
0101
0100
0101
1011
1011

Autour de l'année 2019

Janvier

15

Intervention du CFONB au Club SEPA

16

Atelier thématique CFONB (page 44)

22

Bureau du Conseil

24

Board EBICS

24

Réunion GT EBICS à Berlin

30

Départ de Yannick Chagnon, Président du CFONB

Février

01

Narinda You (CA) est nommée Présidente du CFONB pour un mandat de 3 ans

05

Réunion CCSF

06

Atelier thématique CFONB (page 46)

11

Nomination de Valérie Fasquelle (BDF) à la 1^{ère} Vice-présidence du CFONB

22

Comité financier

26

Audit du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2018

27

Audit interne du Bureau de Normalisation et préparation de l'audit du CAE

27

Départ Maria De Sousa - Secrétaire CFONB

Mars

13

Conseil d'administration

13

Nomination de Dolorès Mimran (GCB) à l'animation du groupe de travail "Miroir Cards WG de l'EPC" du Pôle A en remplacement de Cédric Sarazin (GCB)

13

Nomination de Jeremy Neil Allam (CNCM) à l'animation du sous-groupe de travail "Chèques Suppression fax" du Pôle A en remplacement de Patrick Longet (CNCM)

13

Nomination de Fanny Rodriguez (SG) à l'animation du groupe de travail "Sécurité sous-groupe de travail Miroir Payment Security Support Group (EPC)" du Pôle B en remplacement de Alain Benedetti (BNPP)

15

Diffusion du rapport annuel 2018

15

Nouvelle édition de la plaquette de communication du CFONB

21

Réunion groupe de travail EBICS à Zurich

Avril

03

AIGCEV : Conseil d'administration

09

Bureau du Conseil

09

Invitation de Jacques Vanhautère (Sepamail) à participer au groupe de travail "Miroir SEPA Evolution and Maintenance WG (EPC)" du CFONB au Pôle A

12

Board EBICS

Mai

13 au 17

Séminaire ISO TC68 à Paris organisé par le CFONB (page 8)

16

AIGCEV : Conseil d'administration

16

Audit CAE (Comité d'Audit et d'Evaluation)

20

Comité National des Paiements Scripturaux

21

Assemblée générale EBICS

Juin

05

Conseil d'administration

05

Assemblée générale ordinaire

05

Création d'un sous groupe de travail "Représentation des impayés SDD" au sein du groupe de travail "Virement / Prélèvement" au Pôle A animé par Denys Mattout (BNPP)

05

Départ d'Alain Benedetti (BNPP) à la Présidence de la CN2

05

Nomination de Laurent Lafeuillade (SG) à la Présidence de la CN2 Services financiers, sécurité pour un mandat de 3 ans

05

Réélection pour une période de 3 ans de : Groupement des Cartes Bancaires "CB" - HSBC - OCBF

06

Réunion EBICS WG à Bruxelles

14

Réunion AMAF à Monaco

Juillet

01

Départ Alexandre Stervinou (BDF)

02

AIGCEV : Conseil d'administration

03

Comité National des Paiements Scripturaux

04

Réunion EBICS WG à Munich

08

Board EBICS

09

Départ Alain Gonnin (BPCE)

09

Résiliation d'ABE Clearing : Participant externe des GT du CFONB

09

Bureau du Conseil

09

CNPS : Le CFONB a lancé une réflexion sur les travaux du CNPS autour de 4 critères de contribution (Mener, Influencer, Observer, sans objet)

Août

28

Parution du Rapport d'activité 2018 du CFONB - Bureau de Normalisation

Septembre

03

Edition n° 4 du Livret "Qui fait quoi" au CFONB

17

Conseil d'administration

17

Nomination de Pierre Bienvenu (BDF) à l'animation du groupe de travail "Conformité RSC" du Pôle D en remplacement de Julien Lasalle (BDF)

Septembre

17

Nomination de Julien Lasalle (BDF) à l'animation du Comité de Pôle D et du groupe de travail "Evolution des collectes par la Banque de France de statistiques de moyens de paiement" du Pôle D en remplacement d'Alexandre Stervinou (BDF)

17

Nomination de Stanislas Teyssier d'Orfeuill (BNPP) à l'animation du groupe de travail "Instruments financiers" du Pôle C en remplacement d'Alain Gonnin (BPCE)

Octobre

18

Audition SQUALPI

Novembre

01

Arrivée de Anne Zanghellini (LBP) au secrétariat du CFONB (page 8)

05

Comité financier

14

Réunion EBICS WG à Paris

15

Comité National des Paiements Scripturaux : réunion plénière

15

Réunion RMG ISO 2022 à San Francisco

18

Réunion avec la DGFIP / Ficoba

19

Bureau du Conseil

19

Création du groupe de travail ad'hoc "Règles de transposition en adresse structurée ISO 2022" au Pôle C

Novembre

19

Création du groupe de travail ad'hoc "Actualisation et évolution Ficoba" au Pôle C

19

Création d'un groupe de réflexion informel autour de l'évolution du formalisme d'une communication CFONB

29

Board EBICS Scrl

Décembre

10

Conseil d'administration

10

Nomination de Jeremy Neil Allam (CNCM) à l'animation du groupe de travail "Facture dématérialisée" du Pôle B

10

Départ de Thierry Marchesseau (BNPP) et nomination de Emmanuel Deschamps (LBP) à l'animation du groupe de travail "Archivage électronique" et Rocco Zirpoli (CDC) du Pôle B

10

Clôture du groupe de travail Terminologie du Pôle D

10

Participation de STET, membre observateur de la Cellule de Surveillance Prélèvement (CSP)



Nos missions

ORGANISATION ET STANDARDISATION

Les travaux du CFONB s'inscrivent dans le cadre devenu européen et international de l'évolution des moyens et services de paiement et des instruments financiers. Ses missions générales consistent à :

- Favoriser et organiser l'élaboration et la définition de règles professionnelles et de standards pour leur utilisation en France, tant pour les relations entre établissements de crédit que pour celles entre ces établissements et leurs clients,
- Se coordonner avec tout organisme privé ou public national, européen ou international, et en particulier auprès de l'Etat et des Administrations françaises, de la Banque de France, de la Commission européenne, de la Banque centrale européenne, etc.
- Etablir des relations utiles de concertation et de coopération avec les organisations professionnelles et interprofessionnelles, françaises, européennes et internationales.

Dans ce cadre, l'Association engage directement, ou en liaison avec d'autres organismes de Place, toute(s) action(s) pour la défense des règles et standards de son ressort.

Ainsi, le CFONB contribue à l'activité des groupes de travail de l'EPC (les experts français mandatés s'appuyant sur les différents groupes de travail du CFONB) et du Comité National des Paiements Scripturaux.

NORMALISATION

Conformément au décret n° 2009-697 du 16 juin 2009 relatif à la normalisation, le CFONB intervient en tant que Bureau de Normalisation par délégation d'AFNOR pour compte de la profession bancaire et financière et contribue, en liaison avec les acteurs concernés, à :

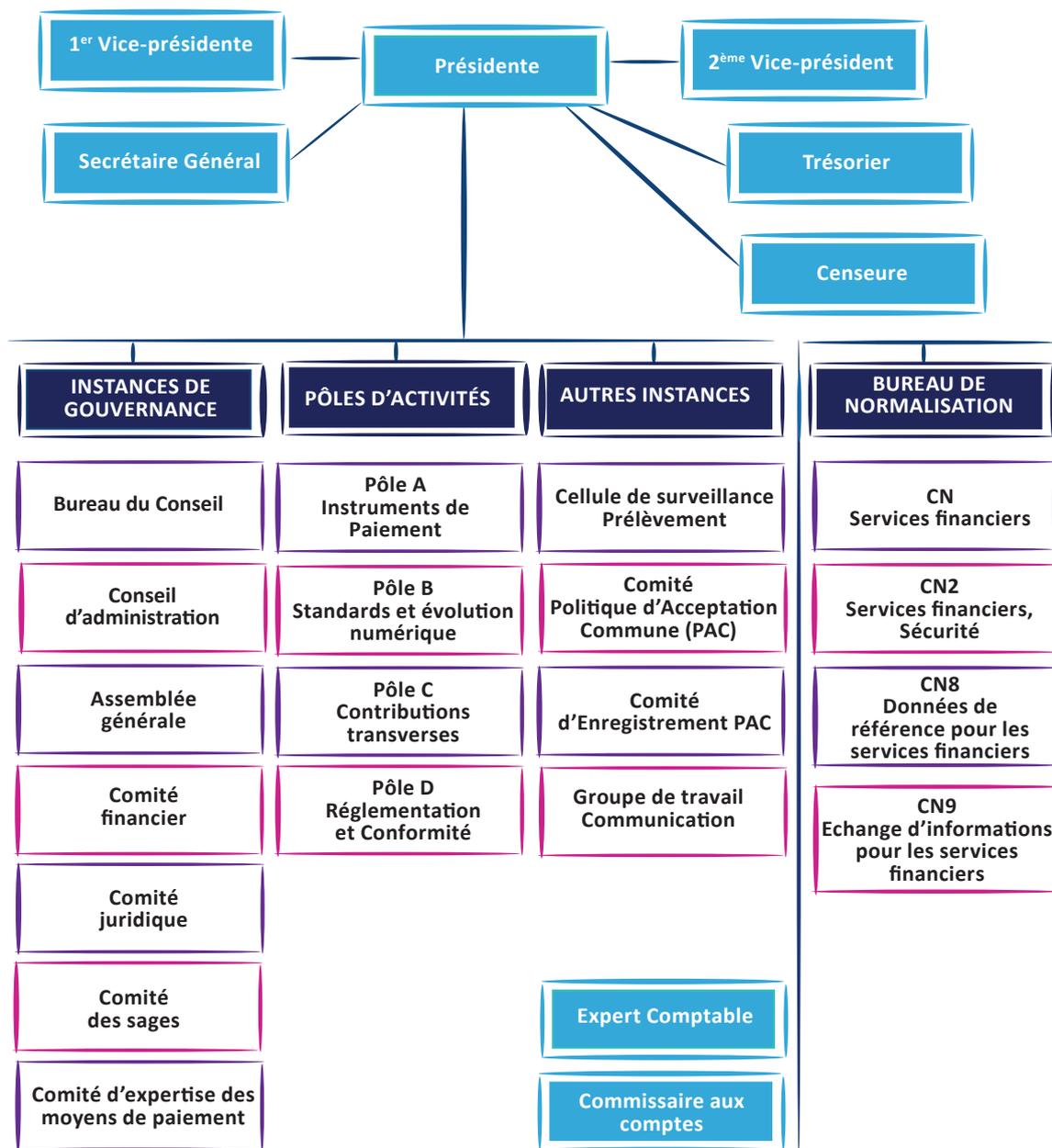
- Elaborer, développer et faire progresser les normes françaises, européennes et internationales,
- Définir autant que de besoin les modalités d'implémentation et d'utilisation en France des normes européennes et/ou internationales et à en informer les acteurs concernés,
- Alerter les instances compétentes de la profession bancaire et financière de tout projet de normalisation susceptible de les impacter.

Pour l'exercice de cette activité, le CFONB est agréé par l'Etat. L'agrément¹ est délivré pour une durée de trois (3) ans au vu d'une évaluation de son activité, et renouvelable au terme de cette période. L'activité du Bureau de Normalisation fait l'objet d'un rapport d'activité dédié.

¹ Renouvellement de l'agrément fin 2019, soit jusqu'en 2022

Missions et organisation

Notre organisation en 2019



Nos adhérents dans nos

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres fondateurs et de droit



Narinda YOU , Présidente du CFONB - Crédit Agricole	1
Valérie FASQUELLE , 1 ^{ère} Vice-présidente du CFONB - Banque de France	2
Yves LE QUERREC , 2 ^{ème} Vice-président du CFONB - La Banque Postale	3
Xavier MENDIBOURE , Secrétaire général - CFONB	4
Frantz TEISSEDE , Trésorier - Société Générale	5
Céline RINGOT , Censeur - La Banque Postale	6
Chantal ROUX - BNP Paribas	7
Eric VERONNEAU - Groupe BPCE	8
Jeremy Neil ALLAM - Confédération Nationale du Crédit Mutuel	9
Thierry ROTTIER - Crédit Agricole	10
Jérôme RAGUENES - Fédération Bancaire Française	11

Membres associés



Yves-Marie LEGRAND , ASF	1
José MORATA , Caisse des Dépôts et Consignations	2
Frédéric GERMAIN , Euroclear	3
Alain REY , Groupement des Cartes Bancaires "CB"	4
Arnaud GRASS , HSBC	5
Olivier DURAND , OCBF	6
Jean-Marie VALLEE , STET	7

Membres partenaires



Etienne FRANZI , AMAF	1
Philippe GERVOLINO , OPT Nouvelle Calédonie	2
Mareva GAVIETTO , OPT Polynésie Française	3



instances au 31/12/2019

LE BUREAU DU CONSEIL

Membres fondateurs et de droit



Narinda YOU , Présidente du CFONB - Crédit Agricole	1
Valérie FASQUELLE , 1 ^{ère} Vice-présidente du CFONB - Banque de France	2
Yves LE QUERREC , 2 ^{ème} Vice-président du CFONB - La Banque Postale	3
Xavier MENDIBOURE , Secrétaire général - CFONB	4
Frantz TEISSEDRE , Trésorier - Société Générale	5
Chantal ROUX - BNP Paribas	6
Eric VERONNEAU - Groupe BPCE	7
Marc RAINTEAU - Confédération Nationale du Crédit Mutuel puis :	8
Bruno MEYER - Confédération Nationale du Crédit Mutuel (décembre 2019)	9
Thierry ROTTIER - Crédit Agricole	10
Jérôme RAGUENES - Fédération Bancaire Française	11

LES ANIMATEURS DE PÔLE



PÔLE A - INSTRUMENTS DE PAIEMENT Laurent LAFEUILLADE - Société Générale	1
PÔLE B - STANDARDS ET EVOLUTION NUMERIQUE Yves LE QUERREC - La Banque Postale	2
PÔLE C - CONTRIBUTIONS TRANSVERSES Ivan HUANT - BPCE	3
PÔLE D - REGLEMENTATION ET CONFORMITE Julien LASALLE - Banque de France	4



Missions et organisation

Le Séminaire ISO en 2019

Le CFONB a eu l'honneur d'organiser à Paris du 13 au 17 mai 2019 le séminaire ISO autour des réunions :

- ISO TC68
- TC68/SC2, SC8, SC9
- RMG ISO 20022

Vous trouverez au verso de la couverture de ce présent rapport annuel un livret détachable regroupant les principaux sujets traités durant ces 5 jours.



Le Secrétariat du CFONB



Depuis novembre 2019, Anne Zanghellini a rejoint le secrétariat du CFONB.

Détachée de La Banque Postale, Anne Zanghellini a pris ses fonctions de chargée de mission le 4 novembre 2019 au secrétariat du CFONB.

Ingénieur de formation, Anne a une expérience principale de Chef de projet dans le domaine bancaire. Du métier de conseil en monétique qui l'a vu contribuer notamment au lancement en 1989 de la première carte à puce par le GIE Cartes Bancaires, elle a rejoint en 1992 les équipes de La Poste financière dans le cadre de la préparation puis de la création de la Banque Postale où elle a assuré des fonctions d'organisation bancaire, ainsi que de gouvernance et de maîtrise d'ouvrage des Systèmes d'Information, comme en dernier lieu, le développement de la plateforme de services bancaires en ligne pour les clients autres que Particuliers.

Anne assurera le secrétariat des pôles A, C et D en majeure partie ainsi que quelques GT du pôle B.



Pierre Epailard assure le secrétariat du pôle B « Standards et évolution numérique », et intervient également sur certains groupes de travail du pôle A et du pôle C.

Animateur du GT EBICS, Pierre a également en charge l'activité du Bureau de Normalisation.

A ce titre, il anime les travaux normatifs des 4 commissions de normalisation miroirs des comités internationaux ISO/TC68 dédiées aux Services Financiers(*), organise leurs tâches et assure leur secrétariat.

Il participe aux instances de gouvernance et de concertation du système français de normalisation dont le CFONB est membre, et assiste le responsable du management de la qualité.

(*) :

- CN2 : Sécurité
- CN8 : Données de référence
- CN9 : Données d'échange
- CN SF : Services Financiers

Le secrétariat du CFONB au 31/12/2019



Secrétaire Général
Xavier MENDIBOURE



Chargée de mission
Anne ZANGHELLINI



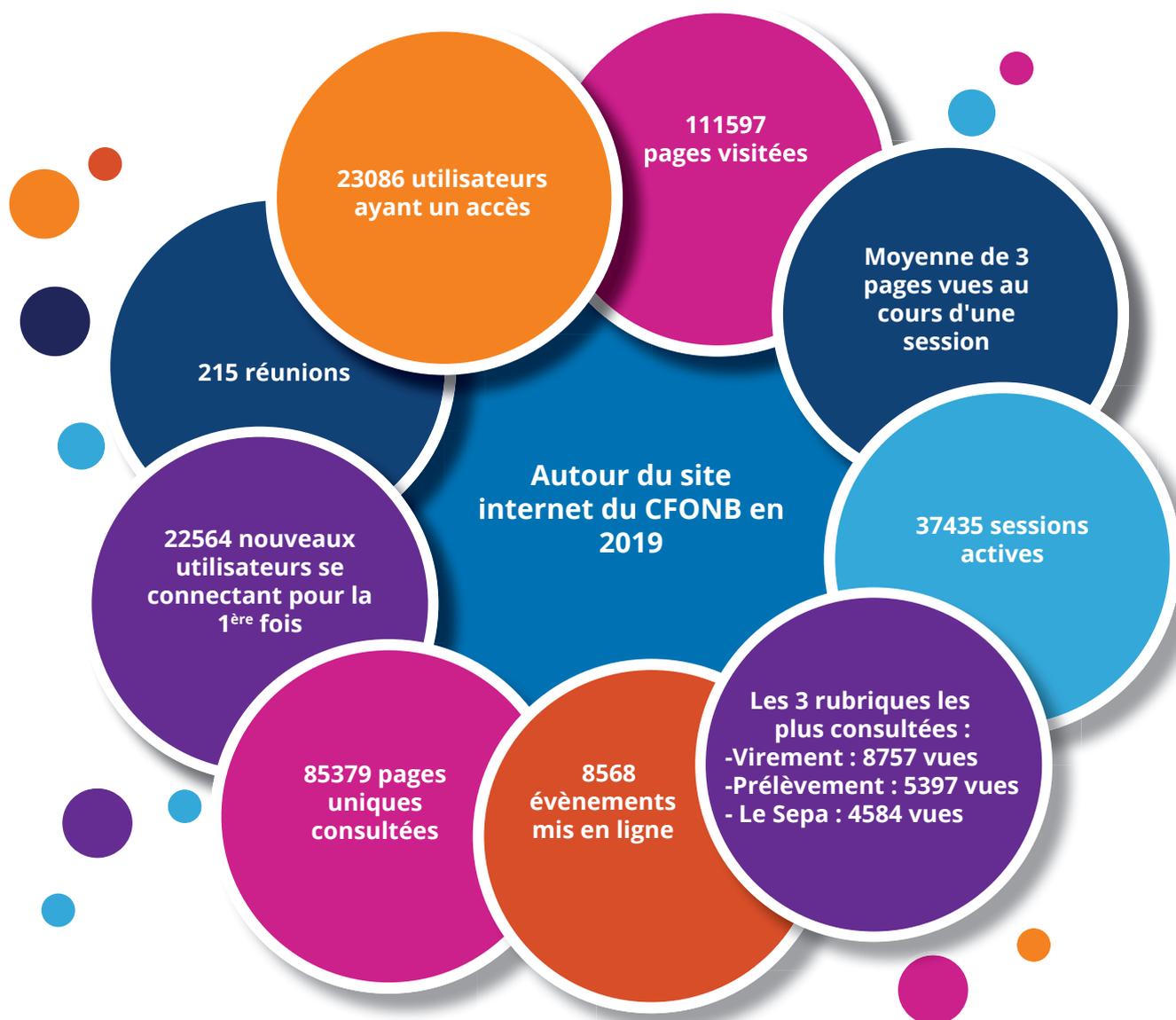
Chargé de mission
Pierre ÉPAILLARD



Chargée d'activité
Sylvie AURÉ

Le site internet du CFONB

Voici quelques principales statistiques autour du site internet du CFONB pour l'année 2019.



Autour des Pôles - Les

Pour mener à bien ses études, le CFONB s'appuie sur des Pôles d'activité dont les missions et l'organisation sont définies par le Bureau du Conseil et ratifiées par le Conseil d'Administration.

L'animation de ces Pôles est confiée aux établissements membres du Bureau du Conseil.

Composition

Chaque Pôle est constitué d'un Comité de Pôle et de groupes de travail.

Le Bureau du Conseil fait appel aux établissements adhérents pour proposer des "experts métiers" dans chaque Pôle et chaque groupe de travail. Les établissements membres du Bureau du Conseil doivent participer à chaque Pôle afin d'assurer la représentativité des travaux.

Des "experts métiers" non adhérents peuvent être invités à participer aux travaux.

Des représentants d'associations professionnelles non adhérentes peuvent participer ponctuellement aux travaux des groupes de travail sous réserve de validation par le Bureau du Conseil.

Le Bureau du Conseil nomme le responsable de chaque Pôle parmi ses membres. Chaque responsable doit être un expert dans les domaines métiers de son Pôle. Il s'engage à disposer de la disponibilité nécessaire pour le suivi rapproché et régulier des travaux de manière à respecter les objectifs fixés et à être à même de susciter un large consensus pour proposer des orientations selon un calendrier s'appliquant à tous les acteurs.

Le Comité de Pôle est composé :

- D'un animateur,
- D'un suppléant,
- D'un secrétaire,
- D'un représentant de chaque établissement présent au Bureau du Conseil,
- Des animateurs des groupes de travail composant le Pôle,
- D'un représentant du secrétariat général.

Les missions

Dans son domaine d'activité, chaque Pôle veille à l'exécution de ses travaux et instruit de manière pleine et entière les dossiers qui lui sont soumis.

L'animateur de chaque Pôle rapporte au Bureau du Conseil et au Conseil d'Administration.

Les Pôles

- Proposent au Bureau du Conseil la création de groupes et sous-groupes de travail sur la base d'une fiche de mission,
- Assurent la coordination des groupes de travail qui leur sont rattachés pour réaliser, selon les plannings définis, les missions qui leur sont confiées par le Bureau du Conseil,
- Soumettent les résultats de leurs travaux au Bureau du Conseil,
- Se coordonnent entre eux et avec les instances nationales ou internationales,
- Mettent à jour les informations publiées sur les sites internet et extranet du CFONB.

La crédibilité des travaux conduits au sein du CFONB repose sur l'implication des animateurs et des experts. Leur professionnalisme permet d'identifier le CFONB comme un organisme reconnu pour la pertinence de ses travaux, et le place comme un interlocuteur fiable vis-à-vis de tous les organismes avec lesquels il collabore.

organes de fonctionnement

Les 4 Pôles du CFONB au 31/12/2019



Animateur
Laurent LAFEUILLADE
Société Générale

PÔLE A Instruments de paiement

Virement et Prélèvement SEPA - Impacts et contraintes règlementaires afférentes au virement et au prélèvement, Chèques, Effets de commerce, Espèces, Cartes, Moyens de paiement non exclusivement bancaires



Animateur
Ivan HUANT
BPCE

PÔLE B Standards et évolution numérique

Echanges Banque/Client, Incidents liés aux échanges, Normalisation systèmes d'échange, Normalisation internationale, Signature électronique, Gestion des certificats, Sécurité, Identité Numérique, Nouvelles technologies relatives aux paiements, Authentification et archivage, Politique d'Acceptation Commune



Animateur
Yves LE QUERREC
La Banque Postale

PÔLE C Contributions transverses

Mobilité bancaire, Instruments financiers, Questions relatives aux établissements de paiement et de monnaie électronique, à l'Institut d'Emission d'Outre Mer, à l'Association Monégasque des Activités Financières, Instruments financiers

PÔLE D Réglementation et Conformité

Référentiels de sécurité Banque de France, Fichiers, Surveillance fraude, Cartographie des moyens de paiement, Concertation sur les échanges informatisés Banque de France/banques, Balance des paiements, Terminologie



Animateur
Julien LASALLE
Banque de France

PÔLE A

- 15 groupes de travail
- 18 établissements
- 13 animateurs
- 134 experts
- 81 réunions
- 21 communications

PÔLE B

- 16 groupes de travail
- 17 établissements
- 13 animateurs
- 131 experts
- 51 réunions
- 1 communication

PÔLE C

- 11 groupes de travail
- 17 établissements
- 10 animateurs
- 93 experts
- 19 réunions
- 16 communications

PÔLE D

- 13 groupes de travail
- 17 établissements
- 11 animateurs
- 140 experts
- 30 réunions
- 7 communications



Instruments de paiement

Périmètre, missions et organisation du Pôle



Animateur

Laurent LAFEUILLADE

Groupe Société Générale



Suppléant

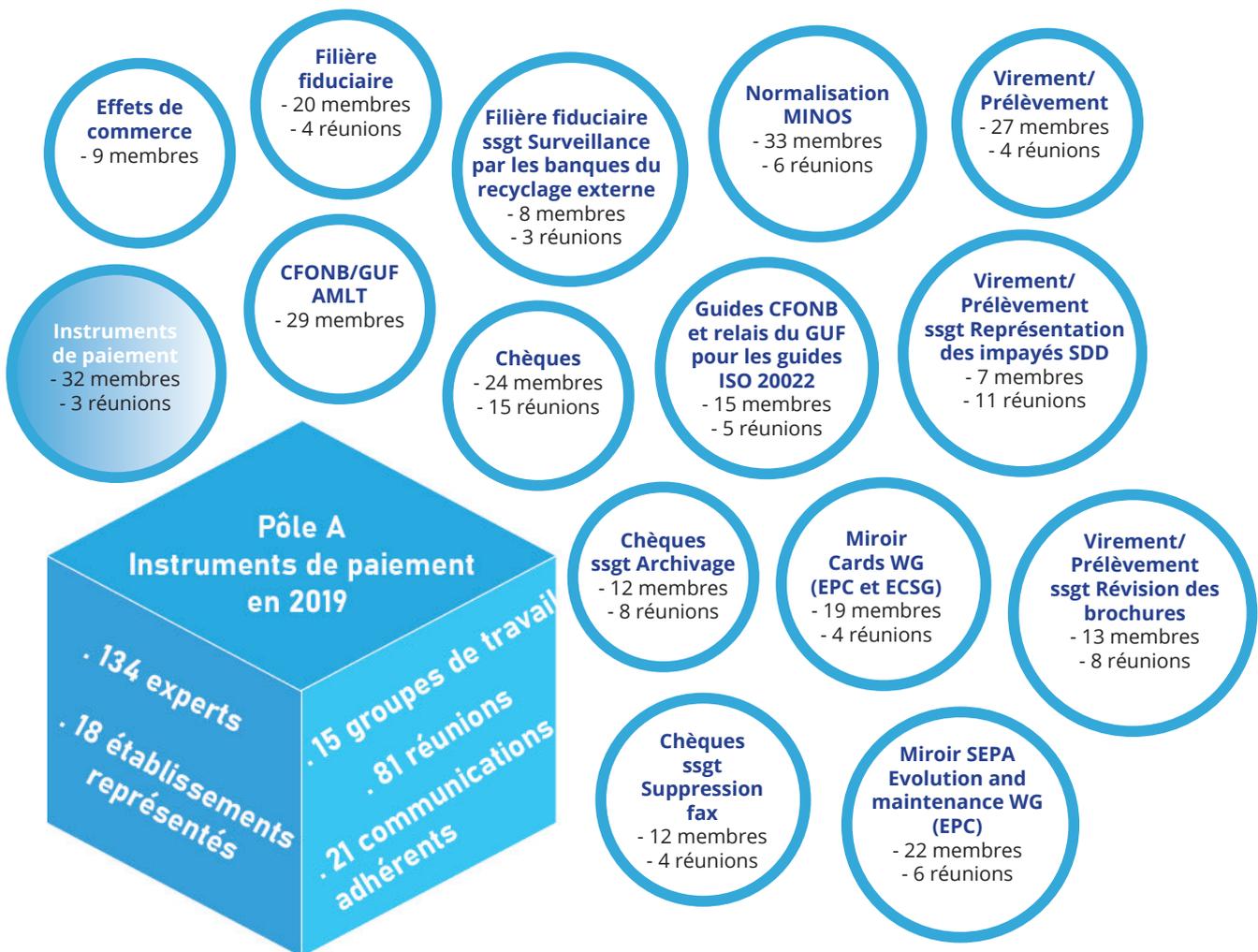
Jeremy Neil ALLAM

Confédération Nationale
du Crédit Mutuel

Le Comité de Pôle "Instruments de Paiement" (ou CPA) a pour principale vocation d'étudier les évolutions sur les moyens de paiement SEPA dans une perspective tant nationale qu'euro-péenne, tout en intégrant les composantes internationales.

Vous trouverez ci-après une présentation des principaux travaux effectués par les différents groupes de travail (GT) qui le composent, tout particulièrement les GT "Virement / Prélèvement", le GT "Miroir du SEM WG (SEPA Evolution and Maintenance Working Group)" mais aussi les GT "Chèques" et "Filière Fiduciaire" ainsi que le GT "Guides CFONB et relais du GUF pour les guides ISO 20022", dont l'activité aura été tout particulièrement dense dans cette période structurante d'adoption de la norme ISO 20022.

Il est à noter que les GT du CPA ont été à l'origine de 21 communications émises durant l'année 2019 et qu'ils regroupent 134 experts représentant les grands établissements de la Place.



Activité de l'exercice écoulé

CFONB/GUF AMLT



Animateur :
Laurent LAFEUILLADE
Groupe Société Générale

Le groupe de travail "Anti-Money Laundering / Combating the Financing of Terrorism" (AML-T), qui se mobilise à la demande, n'a pas eu l'occasion de se réunir cette année.

Chèques



Animatrice :
Chantal ROUX
BNP Paribas

Dans un contexte de baisse constante de la volumétrie de ce moyen de paiement, néanmoins toujours très significative, de l'ordre de plus 1,212 Milliards de chèques sur 2019¹, le groupe de travail s'est attaché à assurer un rôle important de pédagogie tant en élaborant un recueil des principales références existantes sur le chèque qu'au travers des réponses à la FAQ. Il a par ailleurs participé à la rédaction d'une plaquette "clés de la banque : bien utiliser le chèque bancaire".

Des incidents liés à la qualité de certaines formules de lettres-chèques ont amené le GT à rappeler les recommandations. Par ailleurs, il a appuyé le CSM national lors de la mise à jour de la liste des points d'entrée interbancaires, particulièrement utile dans le cadre des échanges bilatéraux, et a participé à la rédaction de la procédure. Concernant les échanges hors CORE, un état des lieux a été effectué et l'axe visant à l'amélioration du process de point d'entrée actuel (valable pour le chèque et dans d'autres cadres), ce avec l'appui de la STET, a été validé (plan d'action 2020).

¹ Source : volumétries STET

Le groupe chèques a également été amené à suivre la procédure de référencement sur le site du CFONB des prestataires ayant fourni l'attestation de conformité à la norme NF K 11-112², le désengagement d'un membre au CEPC (Centre d'Echange Physique des chèques) et à analyser le traitement des chèques en euros ou en XPF payables en Polynésie française.

Il est également à l'initiative du maintien de la norme NF Z63-001 "Caractères magnétiques imprimés CMC7 - Spécifications - Jeux de chiffres, de symboles et de lettres", utilisée au niveau des formules de chèques.

En résumé, l'activité 2019 du groupe Chèques a été riche et variée pour un moyen de paiement qui réclame une attention particulière de par sa complexité, ce même si les volumes et les montants sont en décroissance.

² Production de formules de chèques normalisées selon la norme NF K11-111 "Formules de chèques payables en France"

Chèques - Sous-groupe de travail Archivage



Animatrice :
Chantal ROUX
BNP Paribas

Après avoir finalisé l'examen de la norme NF Z42-026¹, le sous-groupe "Archivage/Numérisation" a formulé des commentaires sur le projet de norme NF Z42-013². Il entame actuellement la rédaction du rapport qui fera un point de situation à propos de ces normes et des règles EIC (Echanges d'Images Chèques).

¹ "Définition et spécifications des prestations de numérisation fidèle de documents sur support papier et contrôle de ces prestations - Définition et spécifications des prestations de numérisation fidèle de documents et contrôle de ces prestations"

² "Archivage électronique - Spécifications relatives à la conception et à l'exploitation de systèmes informatiques en vue d'assurer la conservation et l'intégrité des documents stockés dans ces systèmes"

Chèques - Sous-groupe de travail Suppression fax



Animateur :
Jeremy Neil ALLAM
Confédération Nationale du Crédit Mutuel

Ce sous-groupe poursuit son analyse quant au remplacement de ce canal utilisé dans le cadre des échanges interbancaires liés aux chèques. Ainsi, outre une solution envisagée par le CSM français, l'approche via le fax virtuel a été présentée. Le sous-groupe poursuit désormais son analyse afin de présenter ses pré-conclusions au 1^{er} semestre 2020.

Effets de commerce



Animateur :
Jeremy Neil ALLAM
Confédération Nationale du Crédit Mutuel

Le groupe de travail "Effets de commerce" regroupe les experts des établissements de la Place. Il répond et il est saisi dès que des questions spécifiques aux effets de commerce apparaissent et propose, si besoin, de façon périodique des rappels / précisions concernant l'application des textes interbancaires. Le GT échange par mail pour fournir une réponse commune aux demandes spécifiques.



Activité de l'exercice écoulé

Filière fiduciaire



Animateurs :
André WALRAEVENS
Groupe Crédit Agricole jusqu'en 12/2019 puis



Pascal COURCELAUD-RAZAFINDRAKOTO
Banque de France

Le groupe de travail "Filière Fiduciaire" s'est réuni à quatre reprises pour évoquer, sous l'angle métier, les projets en cours tant sur le plan national qu'europpéen.

Une attention particulière a été portée sur l'évolution des modes d'accès et d'authentification au logiciel INTEROP utilisé pour l'enregistrement des commandes et dépôts de billets aux comptoirs Banque de France.

En lien avec les services de la Banque de France de Chamalières, le GT a analysé les impacts potentiels de l'évolution de la réglementation en matière de maculation. Un sous-groupe de travail sera lancé début 2020 sur cette thématique.

Filière fiduciaire - Sous-groupe de travail Surveillance par les banques du recyclage externe



Animateurs :
François HANSE
Banque de France



André WALRAEVENS
jusqu'en décembre 2019
Groupe Crédit Agricole

Le sous-groupe de travail s'est réuni à trois reprises en 2019. Il a été rappelé que les contrôles à effectuer par les banques sont à réaliser auprès de leurs prestataires (transporteurs de fonds, commerçants, casinos de jeu, ...) qui effectuent

du recyclage de billets et pièces pour leur compte.

Sur la base d'un référentiel de points de contrôle et des principes de mise en application, les participants ont validé le rapport final qui permet d'harmoniser les contrôles auprès de ces acteurs.

Le sous-groupe ayant rendu ses conclusions, sa dissolution a été actée.

Guides CFONB et relais du GUF pour les guides ISO 20022



Animateur :
Frédéric LALLEMAND
Groupe Crédit Agricole

Le groupe "Guides CFONB" revoit et met à jour les brochures CFONB (virements et restitutions aux formats CFONB, codes opérations CFONB, ...) selon les évolutions de la réglementation et du marché.

Il assure également la relation du CFONB avec le sous-groupe "Guides d'utilisation du standard ISO 20022" du Groupe des Utilisateurs de SWIFT en France (GUF), aux fins de la publication, sur le site CFONB, des Guides d'utilisation du standard ISO 20022.

En 2019, les travaux du Groupe « Guides CFONB » se sont organisés selon les trois thèmes suivants :

- Déclaration de virements à la Balance des Paiements de pays tiers (Emirats Arabes Unis, ...) :
 - Après avoir analysé les besoins et étudié les différentes options d'évolution du format CFONB-320, le groupe de travail a estimé qu'il était préférable d'encourager les clients concernés à adopter le format pain.001 de l'ISO20022.
- Relations avec le sous-groupe Guides d'utilisation du standard ISO 20022 du NMG P&CR du GUF :
 - Les nouvelles versions des guides d'utilisation "Relevé de compte camt.053", "Relevé d'opérations camt.054" et "Virement pain.001", préparées par le sous-groupe Guides d'utilisation du standard ISO 20022 du NMG P&CR du GUF ont été publiées.

- La Table Harmonisée des Pouvirs Bancaires eBAM (electronic Bank Account Management) et la documentation associée ont été mises en ligne sur le site CFONB.

• Impacts des travaux de place (T2/T2S et SWIFT) sur les formats CFONB :

- Le GT a entrepris l'analyse des impacts sur les formats CFONB-160, CFONB-320 et EDIFACT PAY EXT, des orientations définies par les Groupes CBPR+ et HVPS+ de SWIFT et des spécifications (UDFS) T2/T2S.

Miroir Cards WG (EPC et ECSG)



Animateurs :
Patrice HERTZOG
Crédit Mutuel
Dolorès MIMRAN
Groupement des Cartes Bancaires "CB"



L'activité principale de ce GT en 2019 a consisté en la maintenance et le suivi de l'implémentation du SEPA Cards Standardisation Volume de l'ECSG (European Cards Stakeholders Group), en particulier la finalisation de sa nouvelle version qui a fait l'objet d'une consultation publique en 2019 et sera publiée en janvier 2020. Cette nouvelle version intègre les modifications liées aux changements réglementaires et technologiques.

Une étude sur la coexistence des paiements par carte et des nouveaux moyens de paiement de virement instantané par mobile a été menée et ses conclusions ont été incluses dans le rapport annuel de l'ECSG à l'ERP.

Le groupe a également contribué aux autres travaux de standardisation dans le domaine de la carte, notamment ISO (messages carte dans la norme ISO 20022), EMV (standards fonctionnels mondiaux de la carte) et PCI (standards sécuritaires mondiaux des paiements par carte).

Activité de l'exercice écoulé

Miroir SEPA Evolution and Maintenance WG (EPC)



Animateur :
Philippe EVENOT
La Banque Postale

Le Miroir SEM vise à préparer les positions françaises prises dans le cadre de l'EPC pour ce qui concerne la maintenance et l'évolution des Schemes SEPA. En 2019, le groupe a activement participé à une clarification de la procédure des Inquiries (nouveau message relevant du Scheme SCT mis en œuvre opérationnellement en novembre 2019). La proposition formulée a été reprise par l'EPC dans une brochure explicative (Clarification Paper).

D'autre part, le groupe a préparé des propositions d'évolutions se rapportant au message "Recall" préalablement au cycle de changement 2020.

Enfin, le groupe a exprimé des positions, au nom de la communauté bancaire française, sur des sujets structurants tels l'actualisation des versions ISO de référence, le "SCT One Leg Out" ou encore la relation entre Creditor et Creditor Reference Party pour les flux SDD.

Normalisation MINOS



Animateur :
Jean-Marc DEGEZ
Groupe Crédit Agricole

Après une année de veille en 2018, le groupe de travail "Normalisation MINOS" a produit la version 5.4 du manuel MINOS pour intégrer la solution de routage des opérations CB sur le code banque. Cette disposition est la solution de Place à la problématique du BIN8. Cette version du manuel et la mise à jour de la circulaire MINOS n° 29 décrivant les opérations CB ont été validées puis publiées en septembre 2019, soit 18 mois avant la date de mise en œuvre, fixée par les instances CB au 15 mars 2021.

A noter que cette version 5.4 entérine également la suppression du contrôle par le système d'échange du critère de routage secondaire de l'ensemble des opérations MINOS. Enfin, aucune mise à jour des entêtes de remises n'a été effectuée, en l'absence de besoins techniques du CSM national.

Virement / Prélèvement



Animateur :
Denys MATTOU
BNP Paribas

Le groupe "Virement / Prélèvement (GTVP)" a veillé à la qualité des opérations échangées et à l'analyse des opérations connexes de rejets, retours et demandes de remboursement. Des améliorations notables ont été observées. Des rappels aux bonnes pratiques ont été faits auprès de la profession des paiements afin de respecter au plus près les exigences européennes.

Le GTVP, avec le concours du sous-groupe de travail "Révision des brochures", a procédé à la mise en lumière de nouveaux concepts européens, et plus particulièrement les demandes de renseignements et de corrections (Inquiries) qui ont nécessité une analyse détaillée de ces cycles d'exploitation. Ces nouvelles procédures ont été intégrées dans les brochures virements.

Un dispositif spécifique a été mis en place afin de pouvoir répondre aux demandes, de plus en plus importantes, des syndicats de copropriétaires quant à leur détection effective d'identifiant créancier SEPA propre.

Cellule de Surveillance Prélèvement (CSP)

Une Cellule de Surveillance Prélèvement (CSP) a été mise en place par le CFONB en 2011, dans le cadre des prélèvements SEPA (Core et Interentreprises).

En cas de manquement aux règles de fonctionnement du prélèvement SEPA, par un créancier client d'une banque, la CSP peut être saisie pour résoudre avec la banque concernée

la difficulté résultant de l'utilisation anormale de cet instrument et/ou proposer des mesures visant à rétablir le fonctionnement normal du moyen de paiement utilisé, en France métropolitaine ainsi que dans ses départements et Collectivités d'outre-mer, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, à Mayotte, à Saint-Pierre-et-Miquelon ainsi que dans la Principauté de Monaco.

Au plan opérationnel, la CSP peut être saisie lorsqu'un manquement au bon fonctionnement du service de prélèvement est relevé. C'est le cas notamment lors de tentative de fraude où la CSP peut être consultée par la banque du créancier ou les banques des débiteurs dans la perspective de prévenir les comportements de créanciers indéli-cats.

En 2019, la CSP est modérément intervenue. Néanmoins elle a soutenu les établissements qui ont demandé la radiation des ICS de trois créanciers dont les agissements présentaient des craintes pour la sécurité du prélèvement. Elle a aussi alerté les banques françaises d'agissements douteux émanant de créanciers domiciliés à l'étranger, afin que celles-ci puissent prendre les précautions nécessaires à la défense des intérêts de leurs clients.



Activité de l'exercice écoulé

Virement / Prélèvement - Sous-groupe Représentation des impayés SDD



Animateur :
Denys MATTOU
BNP Paribas

Le Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF) a souhaité que les banques examinent le sujet de la représentation des impayés de prélèvements. Cette mission a été confiée au GTVP qui a constitué un sous-groupe de travail dans le but d'identifier un prélèvement reçu au débit d'un compte comme étant une représentation d'un prélèvement précédemment reçu et rejeté pour défaut de provision. En cas de rejet de cette représentation, toujours pour défaut de provision, le client débiteur peut aussi identifier les frais de ce nouvel impayé.

Un guide a été ainsi rédigé dans la perspective d'identifier les représentations de prélèvements impayés pour défaut de provision. Il a fait l'objet d'une concertation entre les experts de l'AFTE, de la sphère sociale et du CFONB. Le dispositif élaboré sera mis en œuvre dans les tous prochains mois.

Virement / Prélèvement - Sous-groupe de travail Révision des brochures



Animateur :
Thierry CAILLETET
Groupe BPCE

Le sous-groupe a essentiellement procédé à l'actualisation des brochures consacrées aux codes rejets/retours à destination des banques et de leurs clients.

Il a également actualisé les brochures portant sur le virement SEPA et le virement instantané en y intégrant des concepts nouvellement mis en œuvre par l'EPC.

Chantiers et perspectives

CFONB/GUF AMLT

Le GT reste en veille et se mobilisera en 2020 si besoin était.

Chèques

L'année 2020 pour le GT Chèques verra la poursuite des missions permanentes liées au suivi de ce moyen de paiement, avec en particulier la publication de la brochure sur les références documentaires, qu'elles soient de type réglementaire ou s'agissant de recommandations de la Profession.

Un point des travaux concernant l'archivage et la fin du fax sera présenté aux Instances ainsi que, dans le cadre des échanges hors Core, l'amélioration du process actuel points d'entrée en lien avec le CSM national.

Effets de commerce

Le GT reste en veille et se mobilisera en 2020 si besoin était.

Filière fiduciaire

Le GT "Filière fiduciaire" effectue de façon permanente une analyse des évolutions réglementaires européennes et nationales en matière de sécurité, maculation, transport, contrôle d'authenticité, etc. Il apporte également son expertise métier aux réflexions menées au sein du Cash Efficiency Working Group de l'EPC.

Le GT suivra au cours de l'année 2020 les travaux liés à l'évolution de la filière fiduciaire française qui seront pilotés par le Comité de Pilotage de la Filière Fiduciaire (CP2F).

Filière fiduciaire - Sous-groupe Surveillance par les banques du recyclage externe

Les travaux de ce nouveau sous-groupe seront lancés à l'occasion de sa première réunion fin janvier 2020. Il s'attachera dans un premier temps à identifier les différents acteurs et les procédures de remontée de billets maculés à la Banque de France, en particulier en vue de l'échéance de 2022 (détection par la Banque de France des billets

maculés sur ses machines de tri). Il conduira ensuite une analyse de risques, permettant d'identifier en particulier les risques LCB-FT et aura pour autres missions de clarifier la responsabilité des différents acteurs de la chaîne et de préciser les attentes partagées de la Banque de France et des directions Risques/Conformité des établissements relatives à la remise de billets maculés par des commerçants.

Le sous-groupe est chargé de présenter au 2^{ème} semestre 2020, au GT, puis au Comité de Suivi de la Filière Fiduciaire (CS2F), un circuit de remise des billets maculés à la Banque de France qui soit compatible avec les exigences du cadre LCB-FT, en particulier les billets maculés par des coffres commerçants.



Chantiers et perspectives



Guides CFONB et relais du GUF pour les guides ISO 2022

En 2020, le groupe "Guides CFONB" poursuivra les actions engagées :

- Prise en compte des impacts des travaux CBPR+, HVPS+, T2/T2S sur les formats CFONB-160, CFONB-320 et EDIFACT PAY EXT,
- Publication des Guides d'Utilisation ISO 2022 préparés par le sous-groupe Guides d'utilisation du standard ISO 2022 du NMG P&CR du GUF,
- Revue systématique des brochures CFONB dont il est en charge.

Miroir Cards WG (EPC et ECSG)

L'activité principale du groupe de travail en 2020 portera sur les travaux liés à l'élaboration de la prochaine version SEPA Cards Standardisation "Volume" de l'ECSG (European Cards Stakeholders Group). Ces travaux consisteront notamment en l'étude des évolutions des spécifications EMV de la carte (nouvelle cryptographie), de l'internet des objets, des spécifications EMV Secure Remote Commerce pour les paiements à distance et de l'utilisation du SCTInst pour la compensation des opérations cartes.

Le GT assurera le suivi et la contribution aux travaux sur la carte des groupes de standardisation EMV, PCI et ISO.

Miroir SEPA Evolution and Maintenance WG (EPC)

En 2020, l'action du groupe portera essentiellement sur l'examen des Change Requests déposées dans le cadre du cycle de changement des Rulebooks. Pour chacune des évolutions proposées une position de Place sera définie et défendue par les représentants français au Scheme Management Board de l'EPC.

Le groupe procédera également au suivi de la mise en œuvre d'un Scheme dédié au "Request to Pay". Enfin, le groupe apportera sa contribution aux thèmes récurrents débattus dans les instances européennes comme l'amélioration de la qualité et de la sécurité des Schemes.

Normalisation MINOS

L'année 2020 devrait a priori être une nouvelle année de mise en veille. Une unique réunion est planifiée en janvier pour convenir d'un éventuel calendrier de réunions, en cas de besoin.

Virement / Prélèvement

Le groupe s'attachera à suivre la qualité des échanges des virements et prélèvements et veillera au renforcement de la qualité des traitements de la place.

Une attention particulière sera portée au RECALL et RFRO de virements afin que les règles qui gouvernent ces procédures soient mieux appréhendées.

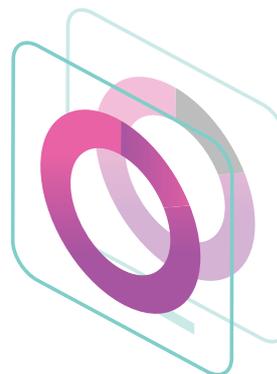
Enfin, le GT accompagnera la montée en charge du virement instantané et veillera à son déploiement sur le marché intérieur.

Virement / Prélèvement - Sous-groupe Représentation des impayés SDD

Les travaux du GT sont terminés. Toutefois, en 2020, le groupe répondra aux éventuelles sollicitations du marché pour la mise en œuvre du projet.

Virement / Prélèvement - Sous-groupe Révision des brochures

Le groupe poursuivra ses travaux de mise à jour de la documentation du GT "Virement Prélèvement".



Si le Pôle était....



Un livre ?

L'Encyclopédie... du fait de la diversité des sujets traités



Une innovation ?

Un Rubik's cube tout blanc... invention pratique permettant de trouver des solutions aisément même pour les problèmes les plus complexes



Un sport ?

Le curling... car c'est un sport d'équipe où l'on démarre vite et où l'on s'épuise à finaliser les derniers centimètres



Un mot ?

Oxymore... une sorte de consensus, composant essentiel de nos activités



Un super-héros ?

Super-Dupont... un héros bien français (CFONB oblige) et comme lui les GT finissent toujours par régler les situations les plus inextricables



Une pièce de la maison ?

La cuisine... tout le monde est bienvenu, on entretient les vieilles recettes, on discute le bout de gras, on partage et... on tranche



Un chiffre ?

7... c'est le chiffre sacré symbolisant l'achèvement, la sagesse... et la totalité ; c'est aussi le nombre de moyens de paiement suivis dans ce comité : virement, prélèvement, carte, fiduciaire, effet, chèque et bientôt peut-être (?) le "Request to Pay"



Un art ?

L'Origami... les GT partent souvent d'une feuille blanche pour arriver à un résultat complexe et parfois même esthétique !



Standards
et évolution
numérique

Périmètre, missions et organisation du Pôle



Animateur
Yves LE QUERREC
La Banque Postale



Suppléant
Alain BENEDETTI
BNP Paribas

Au centre de la transformation digitale de la profession, le Pôle "Standards et évolution numérique" coordonne des activités transverses liées au numérique comme notamment la sécurité des systèmes, la cyber-sécurité, la confiance électronique avec ses politiques de mise en œuvre, l'archivage électronique, l'identification/authentification digitale, ... et des activités, processus et techniques, liées aux échanges électroniques interbancaires et entre banques et non-banques incluant les protocoles et les processus de dématérialisation.

Ce Pôle assure également le miroir des instances externes de normalisation AFNOR¹ et ISO² avec, notamment, le TC³ 171 et le SC⁴ 27 du JTC⁵ de l'ISO, les groupes EBICS WG⁶, PSSG⁷ et MPWG⁸ de l'EPC⁹, le GT "eFinance" de la FnTC¹⁰ ou avec l'AIGCEV¹¹.

¹ Association Française de NORmalisation - ² International Organization for Standardization - ³ Technical Committee - ⁴ Sub Committee
⁵ Joint Technical Committee (ISO et IEC International Electrotechnical Commission) - ⁶ Electronic Banking Internet Communication Standard - ⁷ Support Group Payment Security - ⁸ Mobile Payment Working Group - ⁹ European Payments Council ou Conseil Européen des Paiements - ¹⁰ Fédération des Tiers de Confiance du Numérique - ¹¹ Association Internationale de Gouvernance du Cachet Electronique



Activité de l'exercice écoulé

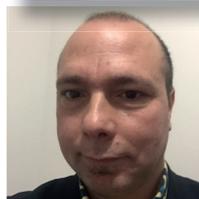
Archivage électronique



Animateurs :
Rocco ZIRPOLI
Caisse des
Dépôts et
Consignations



**Emmanuel
DESCHAMPS**
La Banque
Postale



**Thierry
MARCHESSEAU**
BNP Paribas
jusqu'en
novembre 2019

En 2019, le groupe au travers de sa participation à la CN 171 d'AFNOR, a travaillé sur l'enquête publique de la norme NF Z42-013 (date de clôture de dépôt des commentaires au 24 mai 2019). Le dépouillement est en cours et devrait s'achever début 2020.

Le GT a également participé à la consultation pour la création d'une nouvelle Commission de Normalisation concernant la révision de la norme NF Z40-350 "Prestations d'archivage et de gestion externalisée de documents sur tous supports physiques" et au suivi de la révision de la brochure des "documents de la banque et durées de conservation".

Enfin, des experts du groupe, en commun avec des experts du groupe de travail "Sécurisation des documents", ont participé à la présentation de la nouvelle norme XP Z 042-105 sur le Cachet Electronique Visible. Cette norme est en consultation jusqu'à mars 2020 avant sa publication.

Comité Enregistrement PAC



Animateur :
**Olivier
DURAND**
OCBF

2019 a été une année de transition pour le Comité d'Enregistrement PAC.

En effet, les impacts du règlement européen eIDAS sur les services de confiance et l'attente d'actualisation du RGS, "Référentiel Général de Sécurité" sur lequel est basée l'interopérabilité au niveau français ralentissent temporairement les travaux sur l'évolution de la PAC et de son Comité d'Enregistrement. En ce qui concerne le référentiel d'enregistrement, le comité préconise de suivre le référentiel normalisé EN 411-319 issu des travaux de normalisation du mandat M-460 lié au règlement e-IDAS.

Comité PAC



Animateur :
**Yves
LE QUERREC**
La Banque
Postale

Dans le cadre de l'application obligatoire du nouveau règlement eIDAS, est apparu, en complément des certificats de signature sur supports physiques dédiés au poste de travail, le concept de certificat à distance, intégré à l'environnement de sécurité (HSM Qualifié eIDAS) de l'Autorité de Certification. Ces certificats sont activés par une authentification forte sous forme de clé physique sécurisée (en liaison physique par port USB, ou en liaison wireless NFC ou Bluetooth) ou de SoftToken qualifiés, voire d'identité numériques qualifiées. C'est pourquoi il a été décidé de mener ces travaux en collaboration avec les Autorités de Certification, les éditeurs de logiciels, les communautés d'utilisateurs et les opérateurs dans le cadre du GT "eFinance" de la FnTC. Ce groupe dédié de restitution a été créé en 2018. En 2019, les travaux ont été consacrés à la contribution et les premières expérimentations et rédactions de spécification. Une note de situation a été diffusée au bureau du conseil du CFONB en novembre 2019.

Dématérialisation des réquisitions et procédures civiles d'exécution



Animateur :
**Yves
LE QUERREC**
La Banque
Postale

L'année 2019 a été consacrée à la préparation d'une montée en charge significative de la généralisation des opérations de dématérialisation prévues pour le 1^{er} janvier 2021. D'une part, avec la loi de finance rectificative de décembre 2017 qui rend obligatoire la dématérialisation des saisies administratives avec, selon le chiffre d'affaires de l'établissement, une période de mise en œuvre allant du 1^{er} janvier 2019 au 1^{er} janvier 2021, et d'autre part avec la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice qui oblige les commissaires de justice et les établissements bancaires teneur de compte à échanger les Saisies attributions et les Saisies Conservatoire de Créance par voie électronique à partir du 1^{er} janvier 2021. L'année 2019 a également vu, avec la police, la gendarmerie et les douanes judiciaires, l'expérimentation du pilote pour la dématérialisation des réquisitions judiciaires PEBA, PlateForme d'Echanges entre Banques et administration.

Dématérialisation - Sous-groupe Dématérialisation des procédures civiles d'exécution



Animateur :
**Séraphin
TSETE**
La Banque
Postale

Les travaux programmés pour 2019 avec la DGFIP ont porté d'une part sur le suivi des établissements concernés par la dématérialisation au 1^{er} janvier 2019, et d'autre part sur la préparation de la dématérialisation avec les établissements qui devront être opérationnels au 1^{er} janvier 2021. Pour ces derniers, une version dite "allégée" a été présentée en septembre au CFONB et lors d'un atelier réalisé avec l'OCBF en octobre 2019.

Activité de l'exercice écoulé

En ce qui concerne les projets avec la Chambre Nationale des Commissaires, les travaux techniques sur le cycle de vie complet incluant les mains levées et les contestations ont été menés en 2019. Un premier atelier dédié à ce projet a eu lieu au CFONB en février 2019, deux autres ateliers, incluant la présentation des saisies conservatoires de créance sont programmés pour début 2020.

Dématérialisation - Sous-groupe Dématérialisation des réquisitions judiciaires



Animateur :
**André
WALRAEVENS**
Groupe Crédit
Agricole

Sur la base du cahier des charges établi en 2018, l'exercice 2019 a permis aux entités participant à la task-force de procéder à des tests bilatéraux entre la plateforme PEBA (Plateforme d'Echanges entre Banques et Administration) et les banques pilote du projet (Société Générale, Crédit du Nord et LCL). Cette phase a permis d'affiner certains points de procédure ou techniques chez chacun des acteurs. Des suivis hebdomadaires ont été réalisés lorsque cela s'est avéré nécessaire.

Tout établissement peut désormais s'appuyer sur le cahier des charges pour la mise en œuvre des réquisitions type "extrait de compte" en échange dématérialisé.

Lors de la dernière réunion du Plénier PEBA, il a été convenu que la phase d'expérimentation pouvait démarrer en décembre 2019 pour une durée de 3 mois

EBICS



Animateur :
**Pierre
EPAILLARD**
CFONB

Le groupe de travail EBICS a poursuivi sa collaboration avec l'EBICS Working Group avec l'objectif d'une extension fonctionnelle et géographique du périmètre de l'utilisation d'EBICS.

En 2019, les points ont été traités :

- Analyse des points de convergence avec les communautés bancaires française, allemande, suisse et autrichienne dans l'utilisation de la fonctionnalité "Web socket", remontée temps réel de reporting développée pour les messages retour Instant Payment,
- D'autres utilisations d'EBICS tel que dans le cadre d'échange CSM/ Banques (cf. solution RT1 mise en place à l'ABE) ont été analysées,
- Les spécifications techniques EBICS Messaging ont pu être menées à bien et intégrer le document EBICS implémentation guideline de la v3.0,
- L'expérimentation concernant la signature à distance et en mobilité a été menée à bien en collaboration avec la FnTC, des éditeurs de Logiciel EBICS et des Autorités de Certification. Les résultats seront présentés début 2020 lors d'un atelier CFONB.

Facture dématérialisée



Animateurs :
**Pierre
EPAILLARD**
CFONB



**Jeremy Neil
ALLAM**
Confédération
Nationale du
Crédit Mutuel

En 2019, le groupe de travail a poursuivi son rôle de miroir des travaux menés par le Forum National de la Facture Electronique ainsi que ceux de l'ERPБ et de l'EPC avec le "Request To Pay" (RTP).

Pour les travaux sur le RTP, différentes structures de suivi ont été mises en place tant au niveau Européen qu'au niveau national, un premier document "Request-to-Pay Specifications for a standardisation framework" est disponible.

Identités et services de confiance numériques



Animateur :
**Séraphin
TSETE**
La Banque
Postale

Les travaux ont été mutualisés avec le groupe ad'hoc "e-IDAS et impacts sur les travaux de certification" en liaison avec le groupe eFinance de la FnTC.

Miroir Mobile payments WG (EPC)



Animateurs :
**Patrice
HERTZOG**
Crédit Mutuel



**Yves
LE QUERREC**
La Banque
Postale

Les travaux menés en 2019 ont permis la publication, après consultation, du "guide d'interopérabilité" pour les paiements mobile SCT(Inst) élaboré par le groupe multi-stakeholder (MSG MSCT).

Les travaux sur l'interopérabilité technique ont démarré en complément par un groupe du MSG MSCT, ils font l'objet d'une consultation publique lancée fin 2019.

L'EPC a publié le white paper sur les paiements carte par mobile utilisant d'autres technologies de proximité que NFC (QR code, Bluetooth Low Energy).

Le groupe de travail ERPБ sur les paiements instantanés a fourni son rapport avec les recommandations.

Politique de Validation Commune

Ce groupe a été mis en veille en 2017 en attente de la mise en conformité de la PAC au regard du règlement eIDAS.

Activité de l'exercice écoulé

Règlement eIDAS et impacts sur les travaux de certification



Animateur :
Yves LE QUERREC
La Banque Postale

Ce groupe de travail, créé, en 2018, pour synthétiser les travaux autour du déploiement du règlement eIDAS qui se déroulent dans plusieurs instances interbancaires et intersectorielles a poursuivi ses actions au travers du groupe de travail "eFinance" de la FnTC, dans les ateliers de travail "FranceConnect" et dans les différentes instances en charge de la coordination de l'identité numérique (CNUM, ID Forum, rencontres parlementaires, ANSSI, Club PSCO, ...). Il prend également en compte les besoins d'évolution en matière de signature électronique exprimés par le groupe EBICS.

En 2019, ces travaux se sont concrétisés par l'élaboration de plusieurs expérimentations en signature électronique en mobilité et à distance sur des applications basées sur les protocoles et services d'échanges "banque-client" professionnels.

Le groupe travaille aussi sur les impacts PAC et enregistrement PAC.



Sécurisation des documents



Animateurs :
Séraphin TSETE
La Banque Postale



Rocco ZIRPOLI
Caisse des Dépôts et Consignations

En 2019, le groupe a contribué au suivi de la version additionnelle XP Z42-105 du Cachet Electronique Visible présentée à la CN171 le 12 décembre 2019.

Le groupe a mis en chantier la rédaction d'une note d'information générale sur le Cachet Electronique visible qui sera diffusée début 2020.

Le groupe a également participé dans l'élaboration et l'animation de l'atelier CFONB du 16 janvier 2019 consacré au Cachet Electronique Visible.

Sécurité



Animateur :
Johan NOLEAU
BNP Paribas

2019 a été l'objet du suivi des travaux du Comité Risque Majeur et Sécurité de la FBF et la rédaction d'une note sur la sécurisation des postes de travail.

Au niveau européen, le groupe a assuré un reporting sur les évolutions du Cybersecurity Act de l'ENISA et de sa déclinaison, nationale par l'ANSSI pour la partie certification en cybersécurité.

Sécurité - Sous-groupe Miroir Payment Security Support Groupe (EPC)



Animateurs et Animatrice :

Alain BENEDETTI
BNP Paribas jusqu'en juin 2019
puis
Fanny RODRIGUEZ
Groupe Société Générale
et
Johan NOLEAU
BNP Paribas



En 2019, les actions du sous groupe EPC Payment Security Support Group ont porté sur le PSSG 2020 workplan et les contributions suivantes :

- Public consultation at stakeholders,
- Yearly maintenance of GD on algorithms usage and key management,
- Production of fraud trends report by 2020,
- GD for secure customer on-boarding,
- Support for e-identity.



Archivage électronique

Le GT poursuivra en 2020 sa mission du suivi en miroir des travaux AFNOR de la CN171 avec :

- La participation du CFONB à la CN171, dont la poursuite des travaux à la révision de la norme archivage électronique Afnor NFZ 42-0013,
- La participation du CFONB au comité de marque NF461, dont le démarrage des travaux de révision/mise à jour de son référentiel de certification, pour prendre en compte les évolutions de la norme d'archivage électronique Afnor NFZ 42-013,
- La participation du CFONB au comité de Marque NF Service NF544, "Prestations de numérisation fidèle de documents sur support papier",
- La poursuite des travaux d'actualisation des brochures avec la FBF dont celle sur la durée d'archivage,
- L'étude des impacts des nouvelles technologies de l'information sur l'archivage afin d'en extraire les préconisations et réactualiser la feuille de route du groupe de travail,
- Une proposition aux participants du GT d'une évolution de son intitulé pour mieux prendre en compte les autres problématiques de la transformation numérique comme la numérisation de documents qui sont abordés au sein de la CN171 de l'AFNOR.

Comité Enregistrement PAC

Adaptation de la procédure d'enregistrement selon les impacts de l'évolution de la PAC.

Comité PAC

Evolution de la PAC (politique d'acceptation commune) en fonction de :

- L'évolution eIDAS,
- L'intégration des évolutions du RGS ANSSI (Référentiel Général de Sécurité),
- Et du retour des travaux du groupe de travail eFinance commun avec la FNTC sur la signature en mobilité et à distance.

Chantiers et perspectives

Dématérialisation des réquisitions et procédures civiles d'exécution

Coordination des travaux sur la dématérialisation des Réquisitions judiciaires avec la dématérialisation des droits de communication avec la sphère sociale et la DNLF. Coordination des travaux PCE et RJ avec les évolutions de FICOBA.

Dématérialisation - Sous-groupe Dématérialisation des procédures civiles d'exécution

DGFIP :

Suivi des travaux sur la procédure légère et du suivi du déploiement des banques pour l'échéance du 1^{er} janvier 2021

CNCJ :

Suivi des travaux de déploiement des banques pour le 1^{er} janvier 2021, organisation d'atelier de communication sur les procédures portail et automatisées. Rédaction d'une Foire Aux Questions sur le sujet. Le premier atelier portail est programmé pour le 23 janvier 2020 et le second qui portera sur la partie automatisée pour le 26 février 2020.

Dématérialisation - Sous-groupe Dématérialisation des réquisitions judiciaires

- Travail sur l'information des banques sur les travaux en cours (Communication et Atelier CFONB),
- Extension de PEBA aux autres types de réquisitions,
- Extension de PEBA aux droits de communication,
- Refonte du défraiement des banques.



EBICS

En 2020, le GT EBICS poursuivra sa mission du suivi des évolutions du protocole adressées par le WG EBICS. Cela concerne essentiellement :

- Le suivi des évolutions (Change Request) initiées par les communautés bancaires membres d'EBICS Scrl,
- L'intégration dans la version 3.0 de nouvelles fonctionnalités telles que "EBICS Messaging" s'inspirant des développements mis en place dans le cadre du clearing "Instant Payment" par ABE Clearing (RT1),
- La promotion de la fonctionnalité Web Socket (Real Times messages) et la finalisation des spécifications,
- Le suivi des travaux menés par les AC permettant la mise en place de "Remote Certificates" (Certificats gérés à distance).

Facture dématérialisée

Veille réglementaire et normative au regard des prochaines échéances législatives favorisant la facture électronique dans le cadre des marchés publics et à son extension au secteur privé avec :

- Le suivi des travaux du Forum National de la Facture Electronique,
- Le suivi des évolutions de Chorus-Pro,
- Les consultations EPC et les travaux de l'ERP, B,
- Le suivi et contributions aux travaux du CMPS (GT3) sur la facture électronique.

Chantiers et perspectives



Identités et services de confiance numériques

Contribution au comité PAC et aux travaux du GT eFinance sur la signature en mobilité et au groupe ad'hoc eIDAS.

Miroir Mobile payments WG (EPC)

Coordination et suivi des travaux du Mobile-Payments working group de l'EPC
Travaux sur l'interopérabilité technique pour les paiements mobile SCT(Inst) dans le cadre du groupe multi-stakeholder.

Politique de Validation Commune

En sommeil, mais réactivable en 2020 en fonction des adhésions avec les travaux des groupes de travail impactés par le règlement e-IDAS (Comités PAC et Enregistrement PAC, Identités et services de confiance numériques).

Règlement eIDAS et impacts sur les travaux de certification

Synthèse des travaux des GT sur le sujet et des contributions de la Place aux travaux avec l'Administration et les autres entités de standardisation (FnTC, Club PSCO, ACN, ...).

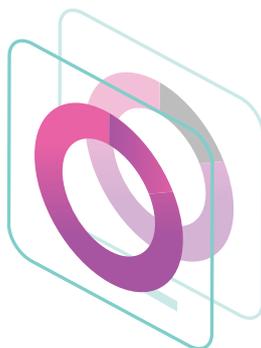
Sécurisation des documents

Pour 2020, le GT a planifié de porter en avant les travaux suivants :

- Poursuite du suivi en miroir des travaux de l'AIGCEV,
- Publication au sein du Périmètre Finance de l'AIGCEV du document de spécifications RIB-CEV,
- Démarrage des études CEV, suite aux conclusions de la session d'Idéation du 14 mars 2019,
- Proposition aux participants du GT d'étudier les impacts des évolutions des « nouvelles technologies de l'information » sur la sécurisation des documents,
- Rédaction d'un nouveau point de communication sur l'avancement de la diffusion de la technologie de sécurisation des documents.

Sécurité et Sous-groupe Miroir Payment Security Support Group (EPC)

- Renforcement de la coordination entre les instances de place Européennes et les groupes de travail français,
- Surveillance des avancées réglementaires sécurité, déclaration des incidents majeurs,
- Harmonisation taxonomie cyber incident.



Si le Pôle était....



Un livre ?

1984 de George Orwell ou Fahrenheit 451 de Ray Bradbury



Une innovation ?

Un couteau suisse



Un sport ?

Une course de fond



Un mot ?

Caméléon car on doit s'adapter à tout changement et évolution



Un super-héros ?

Ariane, pour ne jamais perdre le fil de nos travaux



Une pièce de la maison ?

La cuisine, car on y fabrique les meilleures recettes



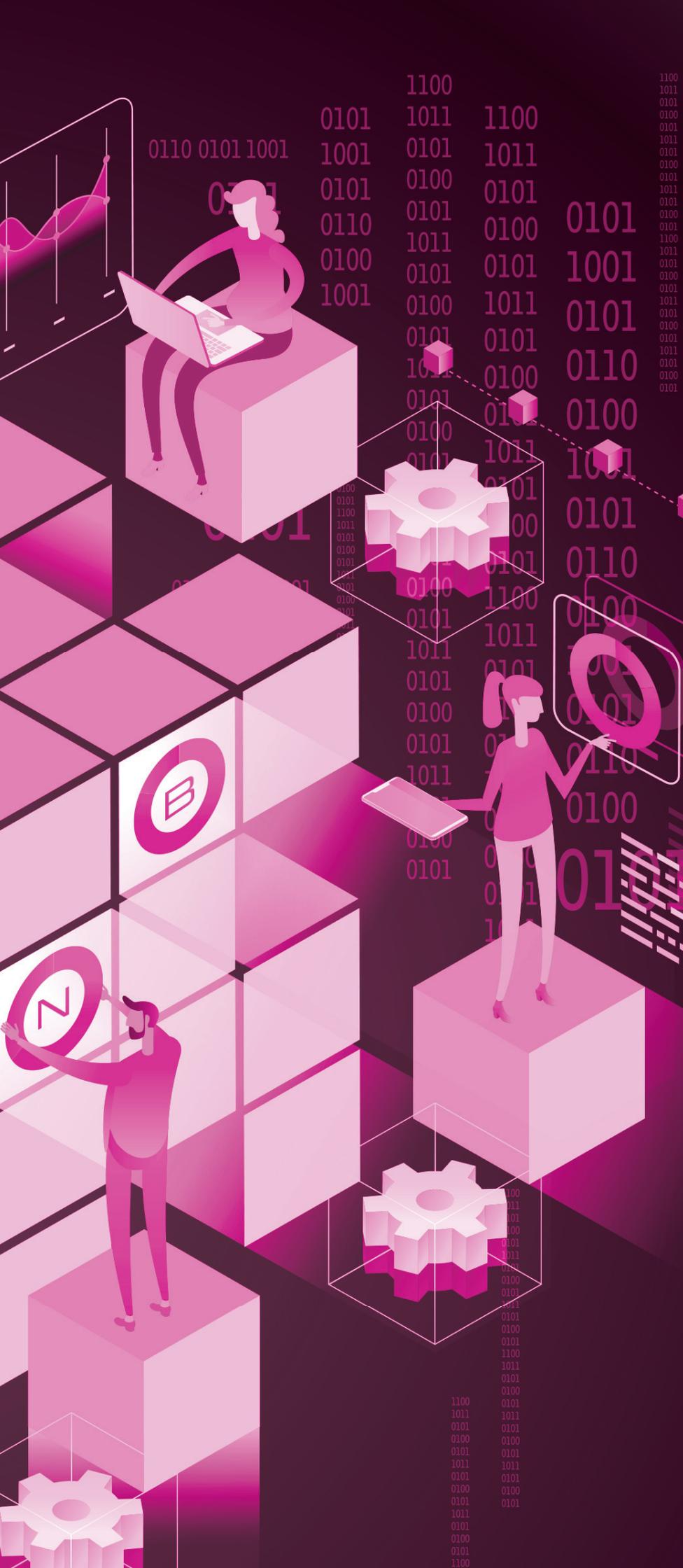
Un chiffre ?

Zéro, pour zéro défaut évidemment !



Un art ?

Ce serait l'écriture, tout notre travail tient dans cet art



Contributions transverses

Périmètre, missions et organisation du Pôle



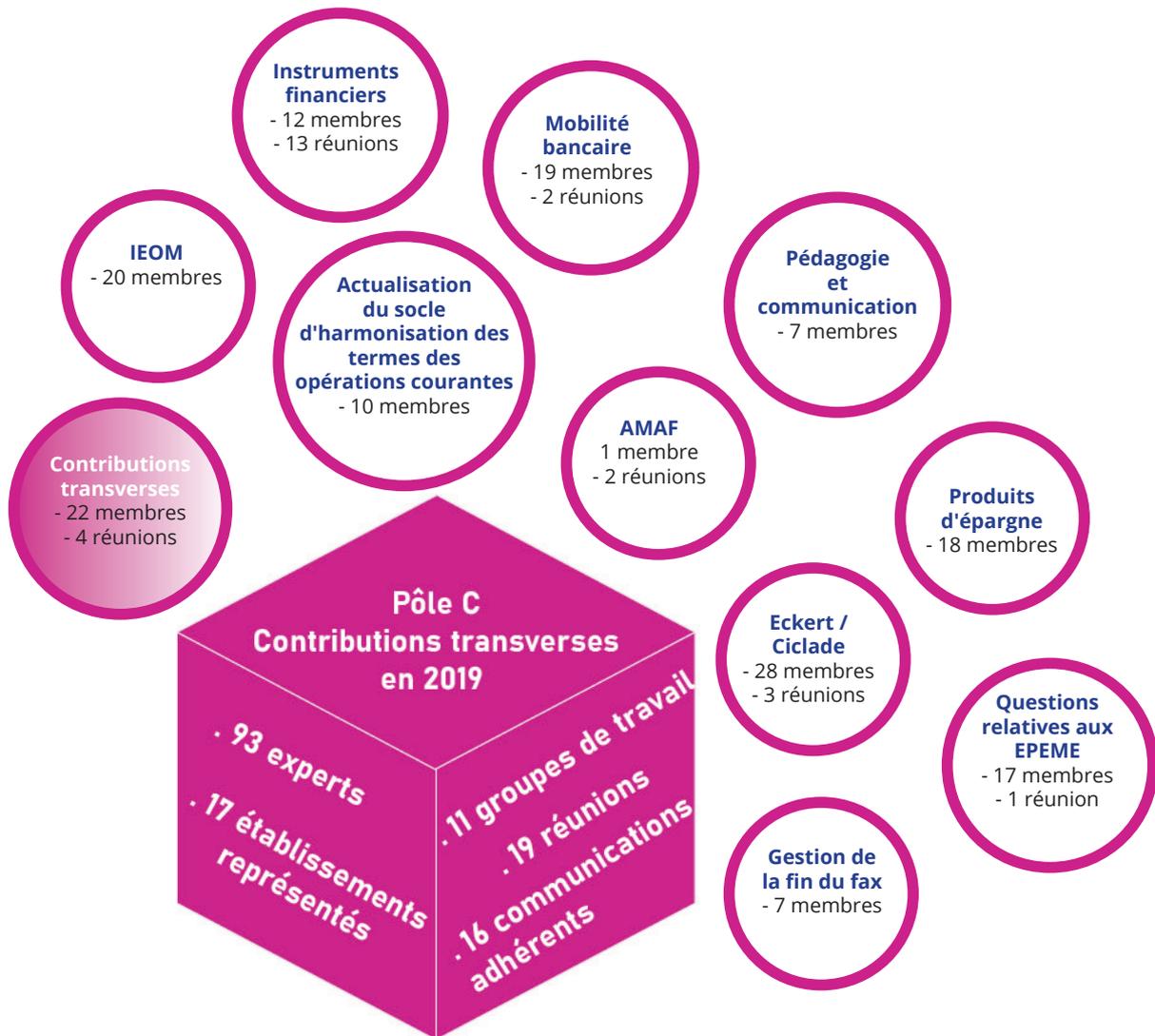
Animateur
Ivan HUANT
Groupe BPCE



Suppléant
André WALRAEVENS
Groupe Crédit Agricole
jusqu'au 31/12/2019

Le Pôle "Contributions transverses" est probablement le Pôle le plus hétéroclite. Il est composé à la fois de groupes de travail pérennes et historiques du CFONB (produits d'épargne, instruments financiers, pédagogie et communication), de groupes dédiés à l'information de certains adhérents (AMAF, EPEME, IEOM), mais aussi de groupes ad'hoc (mobilité bancaire, Eckert/Ciclade, actualisation du socle d'harmonisation des termes des opérations courantes) dont les travaux sont souvent menés en mode "task force" à la demande des instances de Place.

Cette spécificité fait du Pôle "Contributions transverses" un Pôle plutôt atypique dans l'organisation du CFONB. Il y trouve néanmoins toute sa place.



Activité de l'exercice écoulé

Actualisation du socle d'harmonisation des termes des opérations courantes



Animateurs :
Alain RICHON
Fédération Bancaire Française
Pierre EPAILLARD
CFONB



Les travaux d'actualisation du socle d'harmonisation des termes des opérations courantes de 2014, débutés en 2018, ont été finalisés en 2019. Le nouveau socle, publié en septembre 2019 par le CFONB, est désormais conforme au décret n° 2018-774 le 05 septembre 2018 et cohérent avec l'article D.312.1.1 du Code Monétaire et Financier. Les travaux de ce groupe de travail ad-hoc sont à présent terminés.

AMAF



Animateur :
Xavier MENDIBOURE
CFONB

L'édition des "Rencontres CFONB à Monaco", programmée le 22 novembre 2019, a été reportée au 1^{er} semestre 2020 à la demande de l'AMAF pour des raisons de contraintes de calendrier monégasque. L'activité de ce groupe de travail reprendra donc en 2020.

Eckert / Ciclade



Animateur :
Jeremy Neil ALLAM
Confédération Nationale du Crédit Mutuel

En 2019, le groupe de travail a essentiellement travaillé sur la mise à jour des cahiers des charges CICLADÉ dans le cadre de l'application de l'ordonnance n° 2018-95 du 14 février 2018 relative à l'extension de la loi Eckert en Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna et Polynésie française.

Ces évolutions, qui devront être opérationnelles dans les banques à l'été 2020, ont un impact significatif pour la profession.

IEOM



Animateur :
Xavier MENDIBOURE
CFONB

Plusieurs échanges relatifs à l'évolution du CEPC (Centre d'Echange Physique de Chèques) de "La Réunion" ont eu lieu dans le cadre des travaux de ce GT. L'IEOM a par ailleurs participé aux travaux du GT Ciclade (extension de la loi Eckert aux territoires du Pacifique).



Instruments Financiers



Animateurs :
Alain GONNIN
Groupe BPCE jusqu'en juillet 2019 puis
Stanislas TEYSSIER
D'ORFEUIL
BNP Paribas



En 2019, le groupe Instruments Financiers a poursuivi ses travaux sur le traitement de titres de sociétés en liquidation en publiant en octobre 2019 une procédure clarifiant les rôles et les responsabilités des acteurs (liquidateurs et professionnels des titres) et simplifiant et sécurisant les opérations dans l'intérêt des actionnaires. L'entrée en application de cette procédure est différée à janvier 2020 afin de pouvoir coordonner tous les acteurs de la Place.

Le groupe de travail a également participé aux travaux sur l'extension de la loi Eckert au Territoires du Pacifique. Des réunions de travail avec la Caisse des dépôts ont permis de faire le point sur les évolutions du nouveau cahier des charges.

Des travaux de rédaction d'un guide de Place concernant la directive "droits des actionnaires II" (standardisation des assemblées générales et normalisation des votes et des annonces) ont été entamés.

Le groupe de travail a poursuivi les travaux liés à la Blockchain ODM REGISTRACCESS (ordres de mouvements - titres non cotés). La connexion sera disponible sur la Place en mars 2020. Le cahier des charges fonctionnel et le contrat de Place sont désormais finalisés.

Activité de l'exercice écoulé

Mobilité bancaire



Animateur :
Eric VERONNEAU
Groupe BPCE

Le GT Mobilité Bancaire a finalisé en 2019 les travaux liés à l'utilisation des messages de mobilité bancaire en cas de fusion bancaire et de renumérotation des comptes. La documentation associée (guide et FAQ) a été modifiée en conséquence et diffusée aux membres.

Le groupe a également travaillé, en liaison avec la FBF, sur la problématique des opérations initiées sans l'IBAN du bénéficiaire (par exemple via un numéro de téléphone) et sur l'impact éventuel sur le mandat de mobilité en termes de consentement des clients. Les conclusions de ces travaux sont attendues en 2020.

Pédagogie et communication



Animateur :
Xavier MENDIBOURE
CFONB

Le lancement de la revue des fiches initialement prévu à l'automne 2019 est reporté au 1^{er} trimestre 2020.

Produits d'épargne



Animatrice :
Frédérique GUALBERT-FEBRER
La Banque Postale
jusqu'en juillet 2019

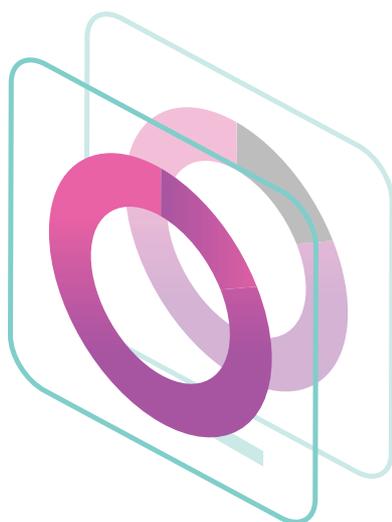
Le groupe de travail a assuré en 2019 la veille réglementaire sur le sujet lié à l'épargne réglementée. Certains experts de ce groupe ont participé aux réflexions sur l'organisation avec la DGFIP de travaux futurs d'actualisation ou de refonte du FICOBA. Ces derniers dépassant le cadre de l'épargne réglementée, seront menés en dehors de GT produits d'épargne.

Questions relatives aux EPEME



Animateur :
Xavier MENDIBOURE
CFONB

En 2019, le groupe de travail a finalisé la rédaction d'une note sur l'accessibilité des EPEME aux CSM. Un reporting des sujets d'actualité traités au sein du CFONB y a également été fait.



Chantiers et perspectives



Actualisation et évolution FICOBA

Ce nouveau groupe de travail démarrera ses travaux en 2020. Il s'agira de formaliser les principales évolutions du cahier des charges FICOBA, à savoir : la prise en compte des mandataires (personnes morales et/ou physiques ayant une procuration sur un compte bancaire), la prise en compte des bénéficiaires effectifs des comptes bancaires (personnes physiques uniquement) et la gestion des coffres-forts.

Ensuite, et à horizon de 2023, il conviendra d'étudier les conditions d'une évolution vers FICOBA3, permettant de s'affranchir des contraintes techniques de FICOBA2.

AMAF

Comme chaque année, le CFONB participera en 2020 aux réunions du groupe de travail Moyens de paiement de l'AMAF en juin et décembre. Les Rencontres du CFONB à Monaco seront également organisées au 1^{er} trimestre 2020.

Eckert / Ciclade

A ce stade, il n'y a pas de travaux spécifiques prévus sur une actualisation du cahier de charges CICLADE. Néanmoins, le GT reste mobilisé sur le suivi des travaux à mener par les banques avant l'été 2020 dans le cadre de l'extension de la loi Eckert à la Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna et Polynésie Française.

IEOM

Ce groupe de travail fonctionnant sur le principe de la sollicitation de l'IEOM, les experts de ce groupe traiteront les sujets spécifiques à la demande de ce dernier.

Instruments financiers

Comme en 2019, l'année 2020 sera chargée pour le GT Instruments Financiers. Il poursuivra les travaux initiés en 2019, et notamment :

- L'organisation et le suivi de la mise en place des évolutions de CICLADE dans le cadre de l'extension de la loi Eckert aux territoires du pacifique avant l'été 2020,
- La publication des différents guides et cahiers des charges attendus dans le cadre de la directive droit des actionnaires,
- Le suivi des tests et la mise en production de la blockchain ODM : REGISTRACCESS,
- Les impacts éventuels du Brexit,
- Les travaux de normalisation et de classification des instruments financiers.

Mobilité bancaire

Les travaux 2020 du groupe Mobilité Bancaire s'articuleront autour de deux axes :

- Renumérotation de comptes : mise à jour des principaux points à examiner entre la banque qui renumérote et la banque d'émetteurs et de la notification de fusion/renumérotation,
- Mobilité réglementée : mise à jour de la FAQ et du rappel de règles autant que de besoin.

Pédagogie et communication

La mise à jour annuelle des fiches décrivant les organismes de normalisation et de standardisation ainsi que des entités dont les travaux intéressent la profession bancaire sera effectuée au cours du premier trimestre 2020.

Produits d'épargne

En 2020, le groupe de travail continuera à assurer la veille réglementaire sur les produits d'Épargne réglementée et répondra aux sollicitations d'étude et de travaux de la Place.

Questions relatives aux EPEME

En 2020, le groupe de travail se réunira une fois par semestre afin de présenter aux membres de l'AFEPAME les travaux du CFONB pour lesquels ces derniers sont concernés.

Règles de transposition adresse structurée en ISO 2022

Si la création de ce nouveau groupe de travail ad'hoc a été décidée en 2019, ses travaux ne démarreront qu'en 2020. Ils s'inscrivent dans la dynamique de la migration des échanges de paiements unitaires à la norme ISO 2022 dans les prochaines années (novembre 2021 en Europe pour les systèmes organisés Target2 et EURO1, migration CBPR+ du correspondant banking avant novembre 2025).

L'objectif de ce GT est de formuler des préconisations pour traiter le transfert des données "adresse postale" non structurées en données structurées selon les 14 éléments spécifiques de la norme ISO 2022 (par opposition à l'élément générique "ligne d'adresse" (Address line) non structuré utilisé aujourd'hui et qui ne le serait plus ensuite). Le livrable attendu devrait être produit avant l'été 2020.

Si le Pôle était....



Un livre ?

"Tous les hommes n'habitent pas le monde de la même façon" de Jean-Paul Dubois (Prix Goncourt 2019)



Une innovation ?

La réalité augmentée, apportant une autre vision de notre environnement



Un sport ?

Le décathlon pour sa caractéristique multidisciplinaire



Un mot ?

"Ad'hoc" : typologie principale des groupes de travail qui constituent le pôle C



Un super-héros ?

Ant-Man, parce que le pôle peut facilement changer de dimension tout en évoluant dans le même environnement



Une pièce de la maison ?

La cuisine, parce que c'est l'endroit où on mélange différents ingrédients pour concocter des plats savoureux



Un chiffre ?

11, comme le nombre de groupes de travail actifs qui composent le pôle C



Un art ?

L'art forain : art du merveilleux, symbolisant la jovialité, mais également caractérisé par un travail soigné et précis



Réglementation et conformité

Périmètre, missions et organisation du Pôle



Animateurs
Alexandre STERVINO

Banque de France
jusqu'en juillet 2019 puis

Julien LASALLE

Banque de France



Le Pôle "Réglementation et conformité" est chargé d'apporter toute expertise complémentaire indispensable en matière de sécurité des moyens de paiement, de bon fonctionnement des systèmes d'échange, de cohérence des normes, ainsi que sur les plans réglementaires et juridiques.



Suppléante
Christel GOURLET

Fédération Bancaire Française

Evolution des collectes par la Banque de France de statistiques de moyens de paiement
- 33 membres
- 4 réunions

Fichiers d'incidents de paiement
- 20 membres
- 4 réunions

Fichier d'incidents de paiement - ssgt Evolution du déclaratif entreprises au FCC
- 6 membres

Prévention de la Fraude sur les Moyens de Paiement Scripturaux
- 34 membres
- 11 réunions

Réglementation et Conformité
- 26 membres
- 3 réunions

Balance des paiements
- 24 membres

Centralisation des incidents de paiement sur effets de commerce
- 9 membres

Fichier d'incidents de paiement - ssgt FNCI consultations
- 14 membres
- 5 réunions

Terminologie
- 7 membres
- 3 réunions

**Pôle D
Réglementation et Conformité
en 2019**

. 140 experts
. 17 établissements représentés

. 13 groupes de travail
. 30 réunions
. 7 communications adhérents

Concertation sur les échanges informatisés entre la Banque de France et les banques
- 22 membres
- 4 réunions

Fichier d'incidents de paiement - ssgt Notarisation des consultations obligatoires du FICP
- 23 membres
- 1 réunion

Conformité RSC
- 17 membres

Identifiant bancaire Mixte GUF/CFONB
- 18 membres
- 4 réunions

Activité de l'exercice écoulé

Centralisation des incidents de paiement sur effets de commerce



Animateur :
Michel VERITE
Banque de France

Le groupe de travail a été mis en veille en 2019 à l'issue de l'achèvement des travaux relatifs à la dématérialisation des restitutions hebdomadaires de la Centrale des Incidents de Paiement sur Effets de commerce (CIPE).

Concertation sur les échanges informatisés entre la Banque de France et les banques



Animateur :
Vincent CROMMELYNCK
Banque de France

En 2019, les réunions du groupe de travail ont principalement permis :

- De suivre chaque trimestre le macro-planning des évolutions de toutes les applications de la Banque de France réalisant des échanges avec les établissements bancaires. Celui-ci précise le contenu des versions et les impacts prévus pour les établissements,
- D'informer les représentants des établissements sur les échanges de données à venir et plus particulièrement concernant les projets et/ou évolutions suivants :
 - ANACREDIT (analytical credit sets): bilan du démarrage et travaux à venir,
 - FICP (Fichier des Incidents de remboursement des Crédits aux Particuliers) : présentation de la notarisation des consultations obligatoires,
 - CIPE (Centralisation des Incidents de Paiement sur Effets de commerce) : avancement des travaux de dématérialisation et présentation de la solution MFT Drive,
 - SUREN (surendettement) : avancement de la dématérialisation des échanges avec les créanciers,

- OSCAMPS (Portail de collectes statistiques) : bilan des accès aux collectes, cartographie de la fraude des moyens de paiement, suivi des indicateurs de remise des déclarations,
- IGCV3 : discussions pour définir un planning de migration des certificats,
- ONEGATE (Portail de collecte) : bilan de la migration de la V6.4, point sur la V6.5,
- POBI (Portail Bancaire sur Internet) : suivi du fonctionnement,
- Réflexions sur la digitalisation de l'échange de documents.

Conformité RSC



Animateurs :
Julien LASALLE
Banque de France



jusqu'en juillet 2019 puis
Pierre BIENVENU
Banque de France

En 2019, le groupe a pris connaissance du bilan du premier exercice d'application du Référentiel de Sécurité du Chèque révisé (V2) portant sur les données 2017.



Evolution des collectes par la Banque de France de statistiques de moyens de paiement



Animateurs :
Alexandre STERVINO
Banque de France jusqu'en juillet 2019 puis
Julien LASALLE
Banque de France



Le groupe de travail a procédé à la mise à jour des guides de remplissage des collectes 2020 des données statistiques d'activité et de fraude sur les moyens de paiement mises en place par la Banque de France au titre de sa mission de surveillance de la sécurité des moyens de paiement scripturaux afin notamment de mieux appréhender la fraude par la manipulation du payeur. Par ailleurs, il a poursuivi ses travaux pour la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2021 des orientations de l'ABE (Autorité Bancaire Européenne) pour la collecte des données statistiques de fraude aux moyens de paiement scripturaux (au titre de l'article 96.6 de la directive (UE) 2015/2366 du 25 novembre 2015 relative aux services de paiement, dite DSP2) avec notamment la diffusion d'une version de travail des contrats d'interface remettants des collectes "Cartographie des moyens de paiement" et "Recensement de la fraude" qui intégreront ce nouveau reporting réglementaire.



Activité de l'exercice écoulé

Fichier d'incidents de paiement



Animatrice :
Corinne MILLOT-DUMAZERT
Banque de France

En 2019, outre les travaux récurrents d'examen des statistiques relatives aux trois fichiers d'incidents (FCC, FICP et FNCI), et portant tant sur l'activité que sur la qualité des données, le groupe a également œuvré sur les sujets suivants :

- Mise en œuvre du dispositif touchant à la notarisation des consultations obligatoires du FICP,
- Animation du sous-groupe "FNCI Consultation",
- Lancement du sous-groupe "Usurpation d'identité".

Fichier d'incidents de paiement Sous-groupe FNCI Consultations



Animatrice :
Corinne MILLOT-DUMAZERT
Banque de France

Les travaux menés par le sous-groupe ont permis de montrer que le FNCI pouvait être appréhendé par les banquiers présentateurs de chèques comme un élément d'analyse supplémentaire dans la gestion du risque d'impayés. Pour autant, il a été demandé par les membres du sous-groupe de prendre l'attache du groupe juridique des moyens de paiement scripturaux de la FBF (Fédération Bancaire Française) afin qu'il puisse identifier les conséquences de cette ouverture pour les banquiers. Le dossier à présenter est en cours de préparation par la Banque de France.

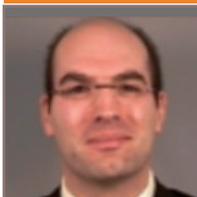
Fichier d'incidents de paiement Sous-groupe Notarisation des consultations obligatoires du FICP



Animatrice :
Corinne MILLOT-DUMAZERT
Banque de France

Cette nouvelle fonctionnalité portant sur la notarisation des consultations obligatoires du FICP a pu être activée en production en novembre 2018, clôturant ainsi le volet principal des travaux de ce sous-groupe.

Identifiant bancaire - Mixte GUF/CFONB



Animateur :
Sylvain DAUGE
Groupe Société Générale



Animatrice :
Stéphanie GRANDPERRIN
Banque de France

Le groupe de travail a achevé l'analyse des pistes d'évolutions contenues dans la note de problématique relative aux impacts des fusions/acquisitions sur les identifiants bancaires. Il a également établi un état des lieux des communications existantes sur la gestion des identifiants bancaires lors d'opérations de fusions/absorptions et a proposé des pistes d'amélioration.

Prévention de la fraude sur les moyens de paiement scripturaux



Animatrice :
Chantal ROUX
BNP Paribas

Les travaux de veille du GT PFMPS ont porté plus spécifiquement sur le chèque et sur le virement instantané. Le module "chèque" du guide de sensibilisation de la fraude a été actualisé. Le groupe a également été à l'origine de plusieurs propositions d'avis de mise en garde portant sur le chèque et sur des typologies d'actualité (ingénierie sociale, fraude au Président, fraude avec vol de coordonnées bancaires, cavalerie...).

Il est confirmé que si la vigilance des établissements en la matière est importante, celle des clients à l'origine de l'opération de paiement apparaît primordiale. Ainsi, des précautions sont nécessaires lors de l'utilisation des moyens de paiement. De même, face à toute demande spéciale en provenance d'un interlocuteur inconnu, la plus grande prudence est recommandée pour détecter au plus tôt la fraude ou une tentative afin d'en limiter les impacts.

Terminologie



Animatrice :
Nadia ANTONIN
Banque de France

Le groupe de travail a poursuivi la mise à jour de la Terminologie bancaire et financière multilingue en examinant les concepts liés aux moyens et systèmes de paiement français et européens, à la sécurité, aux nouveaux instruments financiers, à la stabilité financière et à la LCB-FT.

Chantiers et perspectives

Balance des paiements

Le groupe de travail sera réactivé en 2020 afin de réaliser une étude de l'impact sur la collecte CRC (Collecte sur les opérations transfrontalières des cartes de paiement) du nouveau règlement UE 1409-2013 sur les statistiques de paiement, en liaison avec le groupe "Évolution des collectes", et le cas échéant fera évoluer la collecte CRC.

Concertation sur les échanges informatisés entre la Banque de France et les banques

Le groupe de travail présentera les projets de réalisation ou d'évolution des solutions de communication et de sécurisation des données entre les banques et la Banque de France, sur la base d'un macro-planning mis à jour trimestriellement, qui servira de référence. Il informera également des évolutions statistiques et des indicateurs de disponibilité et de temps de réponse sur les portails de la Banque de France (POBI, ONEGATE). Par ailleurs, une présentation des évolutions de la nouvelle version majeure ONEGATE ainsi que des orientations de l'étude de sécurisation des échanges électroniques de documents entre la Banque de France et les établissements sera réalisée. Enfin, un bilan de la migration des certificats OGCV3 sera effectué.

Conformité RSC

En 2020, le groupe de travail présentera lors d'une même réunion, le bilan des deuxième et troisième exercices d'application du Référentiel de Sécurité du Chèque révisé (données 2018 et 2019). Cette réunion sera l'occasion de discuter et de décider de la poursuite des travaux du groupe.

Evolution des collectes par la Banque de France de statistiques de moyens de paiement

Le groupe poursuivra d'une part, les travaux pour la mise en œuvre des orientations de l'ABE au titre de l'article 96.6 de la DSP2 (EBA/GL/2018/05) avec notamment l'élaboration des guides de remplissage des futures collectes, et d'autre part, ceux relatifs à la révision du règlement européen UE 1409-2013 sur les statistiques de paiement. Enfin, le groupe établira une doctrine pour la déclaration des incidents majeurs au titre de l'article L 521-10 du Code monétaire et financier.

Fichier d'incidents de paiement

Pour 2020, la poursuite des activités permanentes de suivi de l'activité des trois fichiers ainsi que de l'actualité réglementaire pouvant les impacter reste le fil rouge du groupe. En complément, un dossier important va être ouvert autour du traitement de l'usurpation d'identité dans les fichiers d'incidents de paiement. Ce dossier va, dans un premier temps, nécessiter de passer en revue les procédures qui avaient été définies sur ce sujet en 2014. Ce travail aidera à identifier, dans un second temps, les éventuels besoins d'adaptation à mettre en œuvre.

Fichier d'incidents de paiement Sous-groupe FNCI Consultations

Il conviendra de présenter au groupe juridique des moyens de paiement scripturaux de la BFB le dossier relatif à une possible ouverture de la consultation du FNCI aux banquiers présentateurs de chèques. À l'issue de l'avis qui sera rendu, l'étude pourra être clôturée.



Fichier d'incidents de paiement Sous-groupe Notarisation des consultations obligatoires du FICP

Une veille sera assurée au cours de l'année 2020 afin d'analyser les usages de l'attestation de consultation pouvant être délivrée par la Banque de France sur demande d'un établissement. Selon les résultats, le sous-groupe pourra être réactivé pour étudier, si besoin, la mise en place d'une interface spécifique pour demander l'attestation de consultation.

Identifiant bancaire - Mixte GUF/CFONB

Le groupe de travail est mis en veille en 2020 en l'absence de sujets à traiter.

Prévention de la fraude sur les moyens de paiement scripturaux

Le groupe de travail poursuivra la veille sur les scénarios de fraude aux moyens de paiement, avec si nécessaire la production de proposition(s) d'avis de mise en garde, et réalisera les études demandées par la profession.

Terminologie

Le groupe de travail a été clôturé.

Si le Pôle était....



Un livre ?

L'Encyclopédie du Savoir Relatif et Absolu de Bernard Werber, pour le côté bric-à-brac des travaux du PRC (on y apprend tout un tas de choses à propos de questions que personne ne se pose...)



Une innovation ?

La distillation (capacité à raffiner une matière relativement brute)



Un sport ?

L'heptathlon (à cause des nombreux sujets traités par le pôle)



Un mot ?

Convergence (enjeu d'arriver à faire coexister des sujets divers et des intérêts parfois antagonistes entre réglementation et métier)



Un super-héros ?

Inspecteur Gadget (il sait tout faire, quitte à bricoler un peu)



Une pièce de la maison ?

La cuisine : c'est là que tout se prépare



Un chiffre ?

4, comme son rang parmi les pôles du CFONB



Un art ?

La musique : art de l'accord dans le respect du tempo

Les Communications 2019

Pôle A - Instruments de paiement

Pôle B - Standards et évolution numérique

Pôle C - Contributions transverses

Pôle D - Réglementation et Conformité

20190001 du 07/01/2019
Nouvelle version de la brochure « Codes opérations inter-bancaires pour les restitutions clientèle »

20190020 du 19/06/2019
Avis de suppression d'identifiants ICS

20190027 du 18/07/2019
Nouvelle version du guide d'utilisation du standard ISO20022 pour les relevés de compte...

20190041 du 26/11/2019
Identification des représentations des impayés de prélèvement SEPA (SDD) pour défaut de provision...

20190002 du 08/01/2019
Publication des nouvelles versions des Rulebooks 2017 et 2019

20190021 du 19/06/2019
Avis de suppression d'identifiants ICS

20190028 du 18/07/2019
Nouvelle version du guide d'utilisation du standard ISO20022 pour les relevés d'opérations...

20190043 du 17/12/2019
Rappel des bonnes pratiques lors d'une demande de retour de fonds (Recall et RFRD) de virement SEPA

20190003 du 15/01/2019
Liste interbancaire des délais et codes motifs de rejet...
(communication annulée et remplacée par la 20190045)

20190023 du 25/06/2019
Inquiry sur virement - Descriptif du message
(communication annulée et remplacée par la 20190024)

20190029 du 08/08/2019
Demande d'attestation d'ICS à la Banque de France en faveur des syndicats de copropriétaires

20190045 du 30/12/2019
Liste interbancaire des délais et codes motifs de rejet...
(communication annulée et remplacée par la 20200001)

20190009 du 11/03/2019
Paiements transfrontaliers - Assujettissement aux règlements CE 924/2009, 1781/2006, et (UE) 260/212...

20190024 du 01/07/2019
Inquiry sur virement - Descriptif du message

20190034 du 20/09/2019
Nouvelle version 5.4 du Manuel Interbancaire des Normes d'Opérations sur le Système d'échange (MINOS)

20190044 du 24/12/2019
Transmission par voie électronique des actes d'huissiers à compter du 1^{er} janvier 2021

20190015 du 21/05/2019
Règles et recommandations pour l'établissement des lettres-chèques - Rappel de règles...

20190025 du 18/07/2019
Documentation relative aux échanges électroniques de pouvoirs bancaires

20190039 du 06/11/2019
Liste Interbancaire des délais et codes motifs de rejet, retour et autres exceptions, à usage de la profession...

20190004 du 17/01/2019
Actualisation du bordereau de transfert PEA

20190019 du 14/06/2019
Avis de suppression d'identifiants ICS

20190026 du 18/07/2019
Nouvelle version du guide d'utilisation du standard ISO20022 pour les remises informatisées...

20190040 du 13/11/2019
Brochure - Le virement SEPA "SEPA Credit Transfer"

20190005 du 24/01/2019
Actualisation du bordereau de transfert de PEA PME

du CFONB par Pôles

20190007 du 08/03/2019
Modification du formulaire de vote par correspondance pour les sociétés de droit français

20190016 du 22/05/2019
Actualisation du bordereau de transfert PEA

20190038 du 06/11/2019
Modification de la codification Euro-clear France relative aux Bordereaux de Références Nominatives-compte joint

20190022 du 21/06/2019
Calendrier pour l'année 2020 des jours de fermeture des systèmes de paiement en euros...

20190008 du 08/03/2019
Modification du formulaire de vote par correspondance pour les sociétés de droit européen

20190017 du 23/05/2019
Actualisation du bordereau de transfert de PEA PME

20190042 du 05/12/2019
Mise à jour des cahiers des charges technique (v3) et fonctionnel (v4) CICLADE de la CDC...

20190031 du 12/09/2019
Modalités de déclaration à la BDF des taux de fraude sur les paiements électroniques à distance...

20190011 du 22/03/2019
Cahier des charges applicable aux teneurs de comptes d'instruments financiers français...

20190030 du 04/09/2019
Actualisation du bordereau de transfert PEA

20190006 du 31/01/2019
Modalités de déclaration des notifications au titre de l'article L133-18 du Code Monétaire et Financier à la BDF

20190032 du 19/09/2019
Notarisation des consultations obligatoires du FICP

20190012 du 27/03/2019
Mobilité bancaire – Foire aux questions V7

20190033 du 19/09/2019
Socle d'harmonisation des termes des opérations bancaires courantes

20190010 du 14/03/2019
Évolution technique de l'infrastructure POBlv2 (Portail Bancaire Internet) de la Banque de France

20190036 du 15/10/2019
Migration de l'infrastructure de gestion des clés

20190013 du 27/03/2019
Utilisation de certains messages de mobilité bancaire en cas de renumérotation de comptes...

20190035 du 15/10/2019
Procédure de traitement des titres de sociétés en liquidation

20190018 du 04/06/2019
Guide de sensibilisation à la prévention de la fraude

Retrouvez les communications adhérents sur notre site : <http://www.cfonb.org>

20190014 du 07/05/2019
Pratiques pour le traitement des opérations sur titres avec options sur le marché français

2010037 du 21/10/2019
Actualisation du bordereau de transfert de PEA PME



Notre filiale EBICS Co



Historique

Depuis la disparition du réseau X25 en 2011 et de facto du protocole ETEBAC, le protocole de communication EBICS s'est imposé pour les banques comme une solution incontournable dans le cadre de leurs relations télématiques avec leurs clients entreprises.

Pour mémoire, la société EBICS SCRL créée en juin 2010 a pour objet de maintenir et faire évoluer le protocole de communication selon les besoins du marché et de promouvoir en Europe l'adoption de ce standard ouvert et sans licence payante.

La société EBICS (de droit belge) a été créée le 22 juin 2010, le capital étant réparti à 50% pour la communauté allemande et 50% pour la communauté française, participation portée par le CFONB. Par augmentation du capital, la communauté suisse a rejoint la société en 2015 en acquérant 7% de l'entreprise. Le Board est désormais composé de trois nationalités. Les actionnaires "historique" possèdent chacun 46.5% du capital.

Bilan à ce jour

Neuf ans après la création effective de la société, les objectifs de départ sont atteints. Depuis 2010, la solution a été déployée chez plus de 80.000 entreprises et le succès de la migration ETEBAC ainsi que celle des échanges de flux SEPA témoignent de la solidité de cette solution, évolutive et d'un niveau de sécurité à l'état de l'art. Le protocole EBICS est d'ores et déjà utilisé dans de nombreux pays SEPA (Autriche, Espagne, Portugal, Suisse...) voire au-delà (Maghreb).

Les travaux de convergence : la version 3.0 d'EBICS

Les experts de l'EBICS Working Group œuvrent au développement du protocole. Le premier objectif consistait à finaliser les spécifications de la version 3.0 d'EBICS, dite version de convergence afin de :

- Proposer un standard européen d'échanges de flux clients/banques aux communautés bancaires membres d'EBICS Scrl,
- Unifier les versions déployées autour d'une version et d'un mode de fonctionnement communs (V2.4 en France, V2.5 en Allemagne, version hybride en Suisse) et donc rationaliser la maintenance,
- Unifier les guides d'implémentation et d'utilisation,
- Faciliter le déploiement d'EBICS dans d'autres communautés par l'adoption d'une version commune, et à terme permettre aux clients de pouvoir réaliser des échanges cross border à partir d'un même poste client.

Le concept cible, appelé "Business Transaction Format" (BTF) est désormais en cours de déploiement sur les serveurs bancaires depuis novembre 2018 et sera généralisé à l'ensemble des communautés EBICS européennes (Allemagne-Suisse,...) en novembre 2021.

Les prochaines étapes

Les travaux techniques se poursuivent afin de préparer dans les meilleures conditions de potentiels autres usages du protocole, comme exposé dans le point ci-après sur les travaux des experts de l'EBICS Working Group.

En parallèle, des actions sont également conduites pour modifier les statuts et le règlement intérieur, évolution imposée par une nouvelle réglementation des sociétés en Belgique et saisir cette opportunité pour simplifier les textes et faciliter l'élargissement du nombre d'actionnaires. A ce propos, des contacts sont très avancés avec deux communautés européennes.

Working Group **ebics**

Pour rappel, les missions du Working Group sont :

- D'une part, de favoriser les synergies quant aux modes d'utilisation du protocole,
- D'autre part, d'analyser les demandes d'évolution déposées par l'une ou l'autre des communautés bancaires adhérentes à EBICS Scrl.

La spécification de la version 3.0 avait constitué une étape majeure d'harmonisation des spécifications et du mode d'implémentation avec le nouveau format "BTF" (Business Transaction Format) déjà disponible en France depuis novembre 2018 sur les serveurs bancaires.

Ce déploiement très suivi par EBICS Scrl sera généralisé à l'ensemble des communautés EBICS européennes (Allemagne, Suisse, ...) en novembre 2021.

En 2019 le Working Group EBICS constitués d'experts Français, Allemands et Suisses, s'est retrouvé plusieurs fois en Europe notamment en Allemagne en juillet et à Paris en novembre 2019 pour valider ses différents chantiers.

Cette année, les experts se sont essentiellement attelés à la spécification de nouvelles fonctionnalités prochainement disponibles avec EBICS 3.0. :

- La notification en temps réel via IP (« Web Socket messaging ») de manière à pouvoir notifier la bonne réception d'un message ou d'un fichier envoyé via le protocole,
- "EBICS Messaging" dont le cas d'usage "EBICS Instan" mis en place à l'ABE dans le cadre du clearing "Instant Payment" (service RT1) a été analysé conjointement avec les experts d'ABE et des communautés européennes impliquées de manière à intégrer dans le standard cette nouvelle fonction.
Ce nouveau mode d'utilisation d'EBICS permettra d'envisager des échanges en mode "message" en complément du mode "échanges de fichiers", tel qu'utilisé actuellement,
- La signature en mobilité ("Remote Signature") pour élargir l'utilisation d'EBICS à tous types de terminaux.

Ces fonctionnalités très attendues par les différents acteurs intervenants sur la chaîne de valeur, confortent la position d'EBICS en tant que standard d'échange européen largement reconnu pour sa robustesse, sa fiabilité et sa sécurité.

Ces nouvelles possibilités du protocole proposées dans la version 3.0 d'EBICS ont été présentées lors de l'atelier CFONB organisé le 7 février 2020 dans l'auditorium de la FBF devant un parterre de 180 participants.



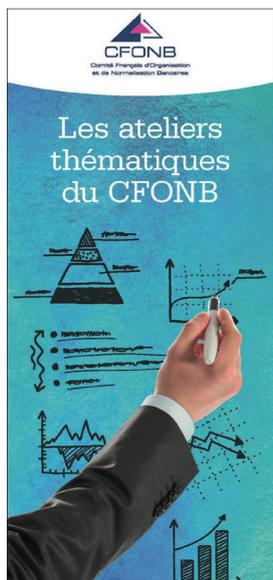
1^{ère} rangée de gauche à droite : Olivier MONNIN – Confédération Nationale du Crédit Mutuel • Pierre EPAILLARD – CFONB • Yves LE QUERREC - La Banque Postale • Sabine WENZEL – SIZ • Harald JUNGHERZ – ING-Diba • Helmut BIELY – STUZZA

2^{ème} rangée de gauche à droite : Jürgen LECHTERMANN – Fiducia • Marc RIVALAIN – Groupe Société Générale • Dieter SCHWEISFURTH – SIZ • Jan OBERMEIER – HASPA • Thomas TROLLDENIER – Nord/LB

3^{ème} rangée de gauche à droite : Albert APOLLONER – SIX Interbank Clearing • Jean-François BAUDIN – Groupe BPCE • Jérôme MARQUE – BNP Paribas • Thierry BERLU - BNP Paribas • François-Xavier NIVOIT – HSBC France

Les ateliers thématiques

Mercredi 16 janvier 2019 -
Le cachet électronique visible - CEV
C'est quoi ?



Les échanges d'informations entre différentes parties prenantes sont solides et durables dès lors que la confiance s'établit entre elles. Ainsi chaque jour, des milliards de documents et objets sont produits, utilisés et consultés pour transmettre de l'information. Les relations entre ces différents acteurs sont quotidiennement altérées par la fraude, le détournement, et l'usurpation de la finalité initiale des données inhérentes à ces supports.

La question de la confiance à accorder aux documents produits se pose.

Un réseau de confiance se construit si l'on peut certifier l'information contenue dans chaque document, afin de les légitimer et les exploiter efficacement.

Le cachet électronique visible est un dispositif qui relie l'utilisateur à celui qui l'a produit.

Comment ? En ayant la possibilité de vérifier l'authenticité du document.

Il permet de valider l'origine et les données clés d'un support. Il est signé électroniquement pour confirmer son caractère incontestable. Son fonctionnement repose sur des autorités de certifications et des opérateurs qui agissent comme tiers de confiance.

Ce dispositif est simple d'utilisation, et facile à mettre en œuvre.



Retrouvez les slides de présentation de cet atelier sur notre site <http://www.cfonb.org>



Les Ateliers thématiques du CFONB N° 8

en partenariat avec
FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

Le cachet électronique visible - CEV C'est quoi ?

Mercredi 16 janvier 2019
AUDITORIUM DE LA FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

INTRODUCTION

Les échanges d'informations entre différentes parties prenantes sont solides et durables dès lors que la confiance s'établit entre elles. Ainsi chaque jour, des milliards de documents et objets sont produits, utilisés et consultés pour transmettre de l'information. Les relations entre ces différents acteurs sont quotidiennement altérées par la fraude, le détournement, et l'usurpation de la finalité initiale des données inhérentes à ces supports.

La question de la confiance à accorder aux documents produits se pose.

Un réseau de confiance se construit si l'on peut certifier l'information contenue dans chaque document, afin de les légitimer et les exploiter efficacement.

Le cachet électronique visible est un dispositif qui relie l'utilisateur à celui qui l'a produit.

Comment ? En ayant la possibilité de vérifier l'authenticité du document.

Il permet de valider l'origine et les données clés d'un support. Il est signé électroniquement pour confirmer son caractère incontestable. Son fonctionnement repose sur des autorités de certifications et des opérateurs qui agissent comme tiers de confiance.

Ce dispositif est simple d'utilisation, et facile à mettre en œuvre.

Si vous souhaitez tout savoir sur ce dispositif dont la norme réglementaire vient d'être publiée, si vous souhaitez avoir un aperçu des applications concrètes déjà déployées, et enfin si vous souhaitez en appréhender les perspectives futures, nous vous invitons à participer et interroger nos experts.

Yannick CHAGNON

PROGRAMME

9h30-9h40 : Accueil café
9h40-9h45 : Principes du CEV
9h45-10h30 : Table ronde : Témoignages
10h30-10h35 : Approche prospective pour la profession bancaire

INTERVENANTS

- Yves Le Querrec, La Banque Postale, animateur du pôle « Standards et évolution numérique » au CFONB, et Secrétaire général de l'AIGCEV (Association Internationale de Gouvernance du Cachet Electronique Visible)
- Jacques Velot, IN Groupe Imprimerie Nationale, Directeur du développement Europe e-Services
- Charles Henri Menseau, ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés), Responsable de la filière Nouvelles Technologies & International
- Séraphin Tsete, La Banque Postale, Relations Interbancaires, co-animateur du groupe de travail « Sécurisation des documents » au CFONB
- Rocco Zirpoli, Caisse des Dépôts et Consignations, Relations interbancaires, co-animateur du groupe de travail « Sécurisation des documents » au CFONB
- Pierre Epailard, CFONB, Chargé de mission

Inscrivez-vous dès aujourd'hui, en cliquant sur le lien ci-dessous : reunion@cfonb.fr

NOS INTERVENANTS

- **Yves Le Querrec**, La Banque Postale, animateur du pôle « Standards et évolution numérique » au CFONB, et Secrétaire général de l'AIGCEV (Association Internationale de Gouvernance du Cachet Electronique Visible)
- **Jacques Velot**, IN Groupe Imprimerie Nationale, Directeur du développement Europe e-Services
- **Charles Henri Menseau**, ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés), Responsable de la filière Nouvelles Technologies & International
- **Séraphin Tsete**, La Banque Postale, Relations Interbancaires, co-animateur du groupe de travail « Sécurisation des documents » au CFONB
- **Rocco Zirpoli**, Caisse des Dépôts et Consignations, Relations interbancaires, co-animateur du groupe de travail « Sécurisation des documents » au CFONB
- **Pierre Epailard**, CFONB, Chargé de mission

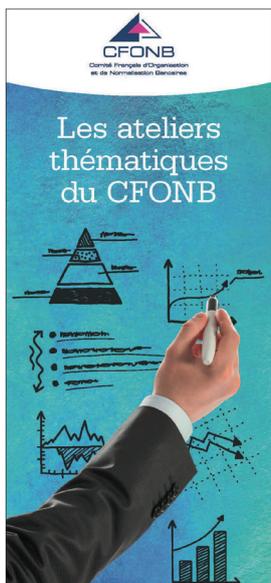
du CFONB



Les ateliers thématiques

Mercredi 06 février 2019 - Signification électronique de l'acte d'Huissier de Justice

Une démarche gagnant-gagnant pour tous les acteurs



La dématérialisation est aujourd'hui, plus que jamais au cœur des problématiques des entreprises et des administrations. La dématérialisation des échanges, des documents, des activités et des processus permet d'optimiser leurs performances. Efficacité opérationnelle, gain qualitatif et maîtrise du processus sont des vecteurs essentiels pour délivrer un service optimisé.

Au regard d'une pluralité de procédures de recouvrement mises en œuvre par les comptables publics, la DGFIP s'était rapprochée du CFONB pour étudier les solutions à mettre en œuvre pour améliorer les échanges entre la DGFIP et les banques. A compter du 1^{er} janvier 2019, toutes les saisies notifiées par les comptables publics sont devenues des saisies administratives à tiers détenteur (SATD) et leur processus de dématérialisation est engagé.

A l'instar de la DGFIP, la Chambre Nationale des Huissiers de Justice (CNHJ) a également sollicité le CFONB, dès 2015, pour promouvoir la signification des actes d'huissier de justice par voie électronique. Fort de l'expérience précédemment citée, la CNHJ et le CFONB ont adopté une méthode de travail similaire pour conduire les travaux ayant abouti à la mise en place d'un cadre conventionnel, fonctionnel et technique finalisé fin 2018.

Cet atelier est l'opportunité de vous présenter l'ensemble des aspects de la signification électronique de l'acte d'huissier de justice, de l'évolution du cadre législatif et conventionnel aux solutions techniques mises en œuvre. Les établissements étant en production vous livreront de précieuses informations sur leur expérience.



Retrouvez les slides de présentation de cet atelier sur notre site <http://www.cfonb.org>

Les Ateliers thématiques du CFONB N° 9

en partenariat avec
CFONB **FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE**

Signification électronique de l'acte d'Huissier de Justice
Une démarche gagnant-gagnant pour tous les acteurs

Mercredi 6 février 2019
AUDITORIUM DE LA FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

INTRODUCTION	PROGRAMME
<p>La dématérialisation est aujourd'hui, plus que jamais au cœur des problématiques des entreprises et des administrations. La dématérialisation des échanges, des documents, des activités et des processus permet d'optimiser leurs performances. Efficacité opérationnelle, gain qualitatif et maîtrise du processus sont des vecteurs essentiels pour délivrer un service optimisé.</p> <p>Au regard d'une pluralité de procédures de recouvrement mises en œuvre par les comptables publics, la DGFIP s'était rapprochée du CFONB pour étudier les solutions à mettre en œuvre pour améliorer les échanges entre la DGFIP et les banques. A compter du 1^{er} janvier 2019, toutes les saisies notifiées par les comptables publics sont devenues des saisies administratives à tiers détenteur (SATD) et leur processus de dématérialisation est engagé.</p> <p>A l'instar de la DGFIP, la Chambre Nationale des Huissiers de Justice (CNHJ) a également sollicité le CFONB, dès 2015, pour promouvoir la signification des actes d'huissier de justice par voie électronique. Fort de l'expérience précédemment citée, la CNHJ et le CFONB ont adopté une méthode de travail similaire pour conduire les travaux ayant abouti à la mise en place d'un cadre conventionnel, fonctionnel et technique finalisé fin 2018.</p> <p>Cet atelier est l'opportunité de vous présenter l'ensemble des aspects de la signification électronique de l'acte d'huissier de justice, de l'évolution du cadre législatif et conventionnel aux solutions techniques mises en œuvre. Les établissements étant en production vous livreront de précieuses informations sur leur expérience.</p> <p>Si vous souhaitez tout savoir sur cette évolution et en appréhender les clés pour une mise en œuvre optimisée, nous vous invitons à participer à cet Atelier et à poser vos questions aux experts.</p> <p>Tarnick CHAGNON Président</p>	<p>10h00-10h30 - Accueil café</p> <p>10h30-10h35 - Introduction</p> <ul style="list-style-type: none">Yves Le Querrec, La Banque Postale, animateur du pôle « Standards et évolution numérique » - CFONB <p>10h35-10h50 - Contexte législatif et cadre conventionnel</p> <ul style="list-style-type: none">Gabriel Mecarelli, Directeur juridique - CNHJSébastien Poisson, Avocat - Cabinet SKN AVOCATS <p>10h50-11h10 - Deux solutions techniques possibles</p> <ul style="list-style-type: none">Bruno Le Nozer, Directeur du service informatique - CNEJ <p>11h10-11h40 - Retour d'expérience</p> <ul style="list-style-type: none">Marc-Aurèle Carucci, Huissier de Justice - SCP CARUCCI GOLLIOT BOWN MADELAIN MORINStéphane Claudel, Responsable du Département prestations clientèle et gestion documentaire - CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPEChristine Ly, Responsable Département activités spécialisées, Direction des opérations - LA BANQUE POSTALE <p>11h40-12h00 - Points d'attention pour la mise en œuvre de la signification par voie électronique de l'acte d'huissier</p> <ul style="list-style-type: none">Bruno Le Nozer, Directeur du service informatique - CNEJSéraphin Tsete, La Banque Postale, animateur du sous-groupe de travail « Dématérialisation des procédures civiles d'exécution » - CFONB

Inscrivez-vous dès aujourd'hui, en cliquant sur le lien ci-dessous : reunion@cfonb.fr

NOS INTERVENANTS

- **Yves Le Querrec**, La Banque Postale, animateur du pôle « Standards et évolution numérique » au CFONB
- **Gabriel Mecarelli**, CNHJ, Directeur juridique
- **Sébastien Poisson**, Cabinet SKN Avocats, Avocat
- **Bruno Le Nozer**, CNHJ, Directeur du service informatique
- **Marc-Aurèle Carucci**, SCP Carucci Golliot Bown Madelain Morin, Huissier de Justice
- **Stéphane Claudel**, Caisse d'épargne Grand Est Europe, Responsable du Département prestations clientèle et gestion documentaire
- **Christine Ly**, La Banque Postale, Responsable Département activités spécialisées, Direction des opérations
- **Séraphin Tsete**, La Banque Postale, animateur du sous-groupe de travail « Dématérialisation des procédures civiles d'exécution » au CFONB

du CFONB



Autres



Depuis 2010, le CFONB a constitué un groupe de travail externe avec l'AFEPAME. Initialement pour traiter la question précise de "l'Exécution des ordres de paiement des clients des Établissements de Paiement (EP) dans les systèmes de paiement notifiés" dans le contexte de la constitution des premiers dossiers de demande d'agrément d'EP, les échanges portent désormais sur l'ensemble des thématiques pouvant concerner les établissements de paiement et les établissements de monnaie électronique.

Le groupe de travail se réunit deux fois par an. Les ordres du jour sont établis sur la base de l'actualité du CFONB, des travaux de place, ainsi que des demandes spécifiques formulées par l'AFEPAME. Potentiellement, les thèmes à aborder peuvent concerner des sujets traités par l'ensemble des Pôles du CFONB, d'où la richesse et la variété des réunions. Ces dernières sont également l'occasion d'évoquer l'actualité des établissements de paiements et de monnaies électroniques.

L'AFEPAME participant désormais au Comité National des Paiements Scripturaux (CNPS) et à l'Observatoire de la Sécurité des Moyens de Paiement (OSMP), les sujets portent davantage sur les règles professionnelles et les travaux techniques collectifs, même si des points de vue sont souvent partagés sur les travaux de ces deux structures.

Par exemple en 2019, le CFONB a validé l'extension de la diffusion d'un avis de radiation d'un ICS aux membres de l'AFEPAME. En cas de manquement aux règles de fonctionnement du prélèvement SEPA par un créancier client d'un Prestataire de Service de Paiement (PSP), la Cellule de Surveillance Prélèvement (CSP) peut être saisie pour résoudre avec le PSP concerné la difficulté résultant de l'utilisation anormale de ce prélèvement. La CSP, instance du CFONB, peut être amenée à publier une communication CFONB pour informer les adhérents de la radiation d'un Identifiant Créancier SEPA (ICS). Or, les partenaires externes ne sont pas éligibles à ces communications. Conjointement, il a été décidé que l'extension des informations aux membres de l'AFEPAME répondait à un besoin communautaire. De nombreuses autres thématiques ont été au cœur des échanges, notamment les sujets réglementaires, les travaux d'évolution des statistiques de paiement, et les statistiques fraude, et l'actualisation de la note sur "l'Exécution des ordres de paiement des clients des établissements de paiement et de monnaie électronique (EP/EME) dans les systèmes de paiement notifiés".



La collaboration entre l'AMAF et le CFONB a été initiée en 2012. L'AMAF est un "membre Partenaire" du CFONB.

Le groupe de travail sur les moyens de paiement de l'AMAF propose au CFONB de participer à ses travaux lors de réunions biannuelles organisées à Monaco. Le CFONB s'est rendu à Monaco le 14 juin 2019. La réunion de novembre a été décalée en mars 2020, avec l'organisation concomitante des « Rencontres du CFONB à Monaco ». Lors de ces réunions, les participants font un tour d'horizon des sujets d'actualité, le CFONB apportant les éléments de réponses aux questions posées et proposant des présentations ciblées. L'ensemble des travaux du CFONB y est également présenté.

En 2019, la restitution des travaux du Comité National des Paiements Scripturaux, à laquelle les représentants Monégasques ne participent pas permet aux adhérents de l'AMAF de disposer des informations suffisamment en amont pour identifier les cas susceptibles d'avoir un impact sur Monaco et d'être ainsi en mesure de pouvoir réagir dans un délai approprié. Le rôle du CFONB est d'identifier et de restituer ces sujets potentiels. Le traditionnel rendez-vous des "Rencontres du CFONB à Monaco", décalé en début 2020, remplit également cette fonction. Par exemple, cette prochaine édition abordera deux thèmes majeurs : la fraude et économie numérique (certification et signature électronique).

contributions



L'Institut d'Émission d'outre-mer (IÉOM) est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique. Le Franc Pacifique, et non pas l'Euro, a cours légal dans ces territoires. L'institut dispose de trois agences implantées en Nouvelle-Calédonie, à Wallis-et-Futuna et en Polynésie française et d'un siège à Paris (qui est commun avec celui de l'IEDOM). L'IÉOM a notamment pour mission d'assurer la sécurité des moyens de paiement utilisés dans ce vaste territoire, en liaison avec la Banque de France.

La collaboration avec le CFONB durant la période 2012-2013 s'est concrétisée par la création d'un groupe de travail "IÉOM", l'IÉOM devenant participant externe du CFONB. Ce groupe de travail spécifique aborde les questions relatives aux territoires du Pacifique, et en particulier sur les impacts des évolutions des moyens de paiement métropolitains dans cette zone qui ne fait pas partie de l'Union européenne. Il assure notamment la maintenance de la solution "SEPA COM PACIFIQUE" qui permet d'envoyer et de recevoir des virements et des prélèvements au format SEPA à destination ou en provenance de la Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna et de la Polynésie française. Les échanges des experts portent également sur l'ensemble des autres sujets techniques relatifs aux moyens de paiement en fonction de l'actualité de ceux-ci.



Les Offices des Postes et Télécommunications (OPT) de Polynésie Française et de Nouvelle-Calédonie sont "membre partenaire" du CFONB depuis le 1^{er} juillet 2015.

Un établissement "OPT" opère dans le cadre d'un statut spécifique. Il n'a pas de lien capitalistique ni avec la Poste et ni avec la Banque Postale. L'organisation et les règles de fonctionnement d'un "OPT" sont fixées par arrêté. Ce dernier assure l'exploitation des domaines du courrier, des services financiers, des télécommunications et des technologies de l'information. Ses orientations stratégiques, économiques, financières, commerciales et sociales sont définies par un Conseil d'administration sur proposition du Directeur général.

Etre adhérent au CFONB permet aux collaborateurs de ces entités de disposer de la documentation, préconisation, recommandation de la profession au travers des publications et des communications du CFONB publiées sur son site extranet dédié aux adhérents.

Autour de la communication du CFONB

Le livret séminaire ISO du 13 au 19 mai 2019

L'intégralité de ce livret est annexé au début de ce rapport annuel

Zoom sur le séminaire ISO du 13 au 19 mai 2019



Autour des établissements participants



Page 1

Séminaire ISO du 13 au 19 mai 2019

Durant la semaine du 13 mai 2019 le CFONB a eu l'honneur d'organiser et d'accueillir les réunions du TC68 à Paris.

Cet événement a été un franc succès avec un taux de participation supérieur de 20 à 30 % aux réunions ISO habituelles, 22 communautés bancaires participantes, ce qui représente une moyenne de 100 participants par jour.

Des résolutions décisives pour les travaux de normalisation à venir ont été adoptées au cours de la semaine.

Autour des communautés bancaires représentées



Page 2



Quelques repères



Page 3

Autour des participants aux événements



Page 11

Autour des événements

14/05 : Visite de la Galerie dorée en partenariat avec la Banque de France



15/05 : Dîner croisière à bord d'un bateau



16/05 : Visite de l'hôtel Pomereu en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations



Page 14



Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

18, rue La Fayette – 75440 PARIS CEDEX 09

☎ 01 48 00 51 82 • ✉ cfonb@cfonb.fr • www.cfonb.org



Directrice de Publication : Narinda You • Graphisme : Xavier Mendiboure - Sylvie Auré

Document imprimé en avril 2020 • Couverture : Café Noir • Impression : La Dinamo

Photos : Philippe Mèmeteau – Yves Denoyelle

Image Fotolia : © Grinfen

ISSN n° 2550-8911



Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

18, rue La Fayette - 75009 PARIS

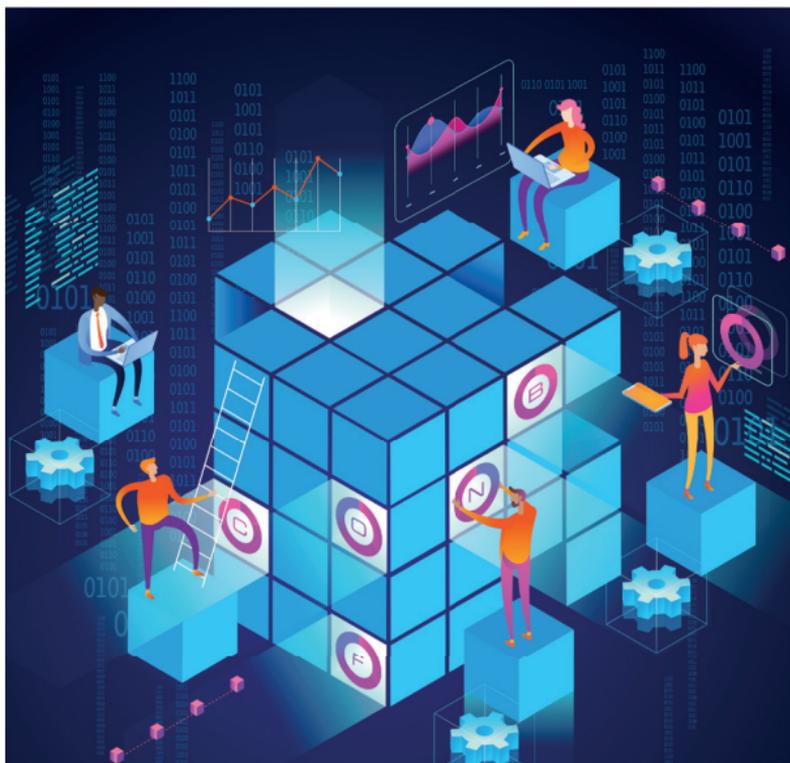
Tél. 01 48 00 51 82

E-mail : cfonb@cfonb.fr

www.cfonb.org



Zoom sur le séminaire ISO du 13 au 19 mai 2019



Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires





Autour des établissements participants

SEB
OCCBANK
VISA NACHA
NEXO EUROPEAN TISI
CARTES COMMUNITY ISITC SFS
KAY COMMUNITY ISITC UNI
SCC AYI COMMISSION
MBS CLEARSTREAM ANNA
MBS BANCAIRES SWIFT JISCDIN
PKN TRADING CHASE UNE
ASN NENCFETS GLEIF SIS
SN UNBS ILNAS ANSIASI
ABNT MASTERCARD SABSDNPQECB
FIXBSI SAC ISDA ISOEPC

Séminaire ISO du 13 au 19 mai 2019

Durant la semaine du 13 mai 2019 le CFONB a eu l'honneur d'organiser et d'accueillir les réunions du TC68 à Paris.

Cet évènement a été un franc succès avec un taux de participation supérieur de 20 à 30 % aux réunions ISO habituelles, 22 communautés bancaires participantes, ce qui représente une moyenne de 100 participants par jour.

Des résolutions décisives pour les travaux de normalisation à venir ont été adoptées au cours de la semaine.

Autour des communautés bancaires représentées





Quelques repères

2017
Année de
création

24
Pays
participants

3
Pays
observateurs

11
Organisations
en liaison

SC8 - Données de référence pour les services financiers du 13 mai 2019

La norme ISO 6166 relative aux instruments financiers - ISIN¹ a été révisée. Elle est utilisée pour identifier les actions, les obligations, les bons, les warrants et les trackers.

Concernant le renforcement de la traçabilité des transactions financières, il a été décidé de mettre en place un UTI² en 2012 aux USA et en 2019 en Europe. Un Working Group a été créé dans ce sens au niveau de la SC8. Axelle Wurmser (BNP Paribas Securities Services) et Pierre Colladon (Société Générale) participeront à ce WG.

Notons par ailleurs, que la révision de la norme sur les identifiants bancaires ISO 13616 (IBAN) largement utilisée par les différentes communautés bancaires, sera lancée avant la fin de l'année 2019.

¹ ISIN : International Securities Identification Number

² UTI : Unique Transaction Identifier

Quelques repères



2017
**Année de
création**

23
**Pays
participants**

3
**Pays
observateurs**

11
**Organisations
en liaison**

Réunion SC9 - Échanges d'information pour les services financiers du 14 mai 2019

L'un des grands thèmes abordés portait sur la rédaction de spécifications techniques d'une API¹ fondée sur un service en ligne applicable dans le cadre de la DSP2² et pour laquelle les experts français, de STET notamment, ont largement contribué.

L'autre grande résolution concerne la révision de la norme ISO 20022 pour laquelle un "Study Group" dédié a été créé suite à la réunion. Côté Français, Hervé Robache (STET) participera à ce groupe de travail.

Enfin, il est à souligner la décision de rattacher la structure internationale "RMG³" à "l'ISO TC68/SC9" présidé par un expert français Patrice Hertzog (Crédit Mutuel CIC).

¹ API : Application Programming Interface

² DSP2 : Ces normes techniques de réglementation s'appliqueront à partir du 14 septembre 2019

³ RMG : Registration Management Group (ISO 20022 RMG). Cette structure est aujourd'hui en dehors de l'ISO/TC68

Quelques repères



1981 - Année
de création

18 Pays
participants

22 Pays
observateurs

7 Organisations
en liaison

Réunion SC2 – Services financiers, sécurité du 15 mai 2019

Lors de la réunion du comité SC2 du 15 mai 2019, l'un des thèmes principaux abordés concernait la sécurisation des crypto monnaies.

En effet avec l'apparition récente de Libra, les communautés ont renforcé leur volonté de sécuriser le processus de création et de fonctionnement des monnaies virtuelles en se basant sur des normes internationales existantes ou sur de nouveaux documents normatifs.

De même, la définition des objectifs et de l'architecture de sécurité liés aux tiers prestataires a fait l'objet de longs échanges entre les experts de différentes communautés.

Il a été décidé de créer deux Study Group, l'un portant sur la sécurité des paiements par code barre et le second dédié à l'identification et authentification des paiements par Mobile.

L'objectif pour chacun de ces groupes est de produire un NWIP¹ avant juin 2019.

¹ NWIP : New Work Item Proposal

Quelques repères



Année de création

1948

Pays participants

32

Pays observateurs

49

Organisations en liaison

14

Réunion du TC68 – Services Financiers du 16 mai 2019

La restructuration du TC68 il y a trois ans s'est traduite par la création de nouveaux sous-comités, l'un dédié aux "données de référence pour les services financiers (SC8)" et l'autre aux "échanges d'information pour les services financiers (SC9)". Il apparaît désormais nécessaire de définir une nouvelle approche pour déterminer et adopter des pratiques exemplaires qui appuieraient et renforceraient le catalogue de normes.

Les discussions ont abouti à la décision de créer un "Advisory Group" dédié aux "Best Practises". La France sera représentée par Axelle Wurmser (BNP Paribas Securities Services).

L'autre sujet majeur concernait l'intégration du RMG dans la structure ISO TC68 (cf. SC9).

Dans ce cadre une proposition d'organisation sera finalisée d'ici la prochaine réunion plénière avec les directions des comités TC68, SC9, ISO 20022 Registration Management Group (ISO 20022 RMG) et ISO 20022 RA¹.

¹ RA : ISO Registration Authority (SWIFT)

Autour des participants aux évènements



Réunion du RMG - Registration Management Group du 17 mai 2019

L'agenda était essentiellement consacré au positionnement du RMG (cf. points précédents) et à son mode de fonctionnement.

Il a été décidé, dans l'objectif d'améliorer les procédures d'enregistrement actuelles, d'élaborer une enquête auprès des principaux SEGs¹ (Payment et Securities) sur le processus d'enregistrement des Business Justifications et des Change Requests.

Le résultat sera discuté lors de la réunion du RMG de novembre 2019.

¹ SEGs : Standard Evaluation Groups, Structures dépendantes du RMG où sont élaborés et maintenus les messages ISO 20022 de paiement, valeurs mobilières et autres domaines



Autour des réunions

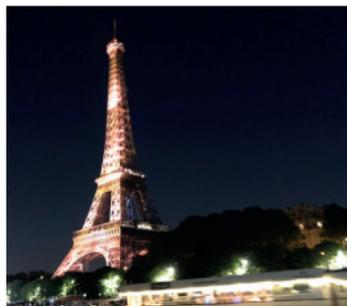


Autour des évènements

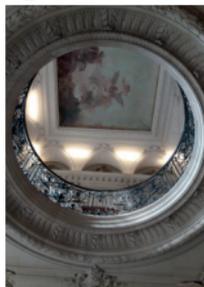
14/05 : Visite de la Galerie dorée en partenariat avec la Banque de France



15/05 : Dîner croisière à bord d'un bateau



16/05 : Visite de l'hôtel Pomereu en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations





Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

18, rue la Fayette-
75009 PARIS
cfonb@cfonb.fr

Directeur de Publication : Narinda You
Rédaction : Secrétariat CFONB
Réalisation : CFONB- Novembre 2019